

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.— 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMERO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguat (Genève).

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Lors de la séance d'hier mardi, placée sous la présidence de M. Pierre Jaquier, président, trois objets ont retenu plus spécialement l'attention du Grand Conseil. Nous les analysons brièvement.

Semaine de cinq jours dans l'administration

M. Décosterd (pop.) a interpellé le Conseil d'Etat pour demander l'introduction généralisée de la semaine de cinq jours dans l'administration.

Poser la question, c'est obligatoirement la résoudre par la négative. En effet, si l'on songe aux établissements hospitaliers, pénitentiaires, à la sécurité publique, aux secrétariats d'écoles, etc., il s'avère impossible de généraliser un tel système.

Noblesse et année électorale obligent: le POP n'hésite pas à développer semblables interpellations dont la réponse est connue d'avance. Pierre Graber, conseiller d'Etat, n'a pas de peine à convaincre le Grand Conseil que le gouvernement n'a pas attendu cette interpellation pour améliorer les conditions de travail au gré des possibilités techniques et financières.

Durée du travail dans l'administration

M. Mingard (pop.) a interpellé le Conseil d'Etat sur cette question. Non satisfait de la réponse pourtant complète qui lui a été donnée, il a transformé son interpellation en motion en lui donnant des conclusions si impératives et illogiques que Pierre Graber ne peut que demander au Grand Conseil de repousser cette motion. R. Lamberg, président du groupe socialiste, constate que c'est devenu un système pour les communistes que d'interpeller, d'entendre la réponse et

d'obliger ensuite le gouvernement à répondre à nouveau en transformant en motion l'interpellation déposée.

Il serait illogique que notre gouvernement réponde de manière différente qu'il ne l'a déjà fait, ce qui n'empêche pas les membres du groupe popiste de s'étonner que le Grand Conseil refuse de les suivre dans cette voie qui mène à l'embouteillage parlementaire. Qu'importe pour ces messieurs, puisque le but de propagande électorale est ainsi, croient-ils, atteint.

Défense réelle des intérêts des fonctionnaires? Nous en doutons sérieusement et c'est du reste la même incohérence qui avait, à propos de la loi sur les architectes, fait voter massivement le groupe popiste contre l'intérêt des salariés que sont les dessinateurs. Comprenez qui pourra, et passons...

Déclarations fiscales et défalcation des rentes AVS

M. Viret (pop.) a interpellé le Conseil d'Etat sur ce problème. Réponse complète lui a été donnée avec indication que le Conseil d'Etat allait présenter un projet. Nouveau «coup» de la transformation de l'interpellation en motion et réponse du gouvernement par un projet donnant, comme prévu, satisfaction à l'interpellateur, auquel il ne reste plus qu'à retirer la motion imprudemment déposée. Résultat: temps perdu; mais l'électeur comprendra.

Ecole normale d'Yverdon

J.-Ph. Gloor (soc., Renens) développe une interpellation concernant les frais de transport des élèves de cette école.

En effet, sur une classe de 21 élèves, 17 proviennent de Lausanne, centre de l'Ecole normale, et l'on peut douter des résultats d'une décentralisation qui aboutit à faire payer par l'Etat des frais de transport d'élèves qui devraient pouvoir suivre sur place leur enseignement.

M. Pradervand, conseiller d'Etat, admet cette incohérence mais signale qu'il n'y a plus de place à Lausanne pour assurer de tels cours.

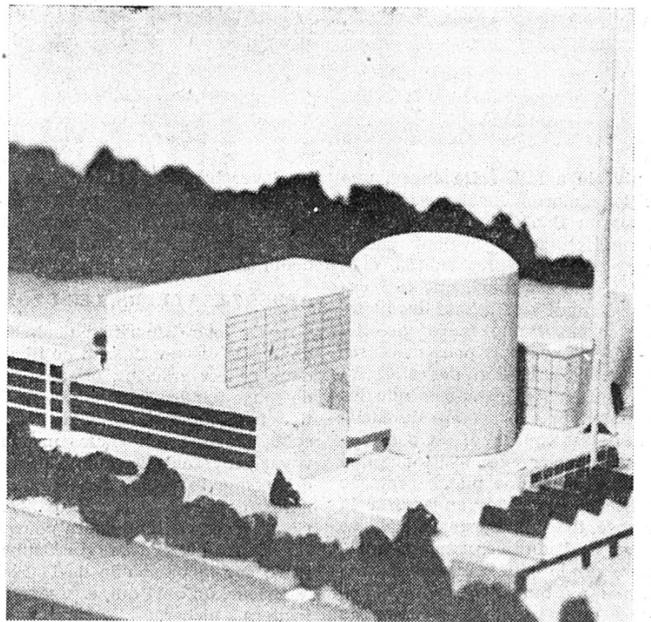
Imprévoyance ou volonté de sauver à tout prix la motion radicale qui a abouti à ce système? Nous renonçons à nous prononcer.

Le Grand Conseil a accordé, en outre, divers crédits:

- salle de gymnastique du Gymnase (rapporteur: Desarzens, soc., Bex);
- laboratoires de l'EPUL (rapporteur: A. Barbey, Yverdon). Il a enfin:
- voté le projet de loi sur les impôts directs cantonaux (rapporteur: R. Kolly, soc., Vevey);
- répondu à diverses interpellations, dont celle de notre camarade Jean Petit-Matile, Prilly, sur la réforme de l'instruction publique;
- entendu le développement de l'interpellation de Dardel (soc., Pully) demandant l'institution d'un programme d'éducation sexuelle dans les écoles.

Prochaine séance, lundi 20 février, à 14 h. R. Lamberg.

Feu vert pour Mühleberg ?



La session du Grand Conseil bernois actuellement en cours devra décider si le projet d'une centrale atomique à Mühleberg, présenté par les Forces Motrices Bernoises, pourra être réalisé. Le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable au projet dont la maquette (notre photo) est actuellement exposée au public à Berne.

NOUVELLES SUISSES

Yverdon: F. Choffat transféré à Genève

L'objecteur de conscience François Choffat, de Lausanne, actuellement incarcéré à Yverdon, sera le premier à bénéficier de la mesure d'allègement décidée tout récemment par le Conseil d'Etat vaudois dans le régime d'exécution des peines pour les objecteurs de conscience. En effet, F. Choffat, à qui il reste deux semaines et demie de détention à accomplir, vient d'être transféré à la prison de Saint-

Antoine, à Genève. Il semble donc qu'il pourra ainsi être soumis au nouveau régime genevois en la matière et travailler dans un hôpital. Comme F. Choffat est médecin, il y sera plus à sa place qu'en prison... Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision, bien qu'elle ne constitue pas en elle-même une solution au problème de l'objection de conscience.

Schwytz: Des citoyens embarrassants!

Le Conseil d'Etat du canton de Schwytz étudie actuellement les conséquences, pour son administration, de la consultation populaire du 29 janvier dernier. A cette occasion, le peuple souverain a repoussé trois projets de loi approuvés par le Grand Conseil, soit la loi sur les élections et votations, la loi sur le développement de l'élevage et la loi sur les véhicules à moteur.

Les résultats de cette consultation du 29 janvier et le fait que, l'année dernière, trois projets de loi sur quatre ont été repoussés par le peuple souverain, ont amené le Conseil d'Etat à étudier les causes de cet état de

fait. Il reste naturellement acquis que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil se doivent de respecter ces décisions. Mais le Conseil d'Etat ne peut pas, néanmoins, en ignorer certaines conséquences touchant à sa politique future et qui concernent le rythme de réalisation dans le domaine des travaux publics, la mise au point de certains textes juridiques et l'adoption de mesures administratives internes. Le Conseil d'Etat a, en conséquence, demandé aux départements intéressés de présenter une série de rapports sur la situation créée par les décisions du souverain ainsi que des propositions circonstanciées.

Au bout du lac

GÉRANT ARRÊTÉ. — La police a arrêté le gérant d'un bar du centre de la ville. Celui-ci aurait commis pour 25 000 francs de détournements au préjudice du propriétaire de l'établissement.

ONEX: La mairie cambriolée. — Un cambriolage a été commis de nuit

à la mairie d'Onex. Les voleurs ont emporté le coffre-fort pesant plusieurs centaines de kilos et l'ont transporté jusque sur un chantier de la cité nouvelle d'Onex où ils l'ont ouvert au moyen d'un chalumeau et ont emporté son contenu, 13 000 fr. environ.

Cela s'est passé dans notre pays

LUCERNE: Pas d'allègement pour les objecteurs! — Hier, le Grand Conseil lucernois a repoussé à une forte majorité une motion socialiste demandant la création d'un service civil cantonal pour les objecteurs de conscience. Le gouvernement a justifié son refus en déclarant que les objecteurs avaient déjà la faculté, en prison, de porter des habits civils, et de choisir leur travail et leur nourriture! De plus, selon les autorités il n'y a pas assez d'objecteurs lucernois pour justifier un allègement de traitement. Un député conservateur a déclaré qu'un tel service civil créerait «des tendances et des privilèges», tandis qu'un radical reprochait aux objecteurs une «tendance à la commodité» et décriait qu'ils avaient «une attitude non suisse...» (Réd.: Sans commentaire...)

MORGES: Victime identifiée. — L'inconnu qui a été écrasé, lundi matin, à la halte de Saint-Jean près de Morges, par un train Genève—Lausanne, a été identifié. Il s'agit de M. Angelo d'Alessandro, né le 4 août 1936, à Trentino, près de Salerne, ressortissant italien, manœuvre saisonnier à Lonay.

SOLEURE: Nouvelle place de tirs militaires? — Le Conseil communal de Haegendorf a appris que la Confédération s'efforçait encore d'acheter des ruraux dans la commune de Haegendorf dans l'intention de créer une place de tirs militaires permanente dans la région du Belchen. Une telle installation nécessiterait que soit interdit pendant une longue période, chaque année, l'accès à une région idéale pour les promenades et le repos.

STOOS (SZ): Indemne après 400 m. de chute! — Une jeune fille se promenait, dimanche après midi, en compagnie de deux camarades d'internat, sur la route de Stoos, dans le canton de Schwytz, lorsque, soudain, elle glissa sur le côté de la chaussée et fit une chute de 50 mètres dans la combe. Elle put s'accrocher à un sapin et remonter la pente, mais, trois mètres plus loin, elle glissa une nouvelle fois et dévala cette fois la combe sur 400 mètres sans se faire aucun mal en dépit de la présence de grosses plaques de glace. Une équipe de secours mit deux heures pour la tirer de sa fâcheuse position.

À LA COUR D'ASSISES NEUCHÂTELOISE

Des gens à ne pas prendre même avec des pincettes

Président: M. A. Guinand.
Juges: MM. J.-Ls Duvanel et Ph. Favarger.

Jurés: MM. Roth, Boillat, Messeliner, Schmidlin, Mouglin et Burgat.
Ministère public: M. H. Schubbach.
Greffier: M. C. Lampert.

Sur le banc des accusés on trouve un jeune homme, J.-Ls P., né en 1946, et un homme à la veille de l'âge de la retraite, C.-H. G., né en 1903.

Le premier est accusé d'actes contraires à la pudeur sur un très jeune incendiaire, B. B., né en 1950; de vol de montres, broches et gourmettes d'une valeur de 500 fr. au préjudice d'un antiquaire de La Chaux-de-Fonds; de vol de 4 à 5 kg. d'axonite, un explosif puissant, et de deux boîtes de détonateurs, dans le baraquement d'un carrier. Ces explosifs étaient destinés à porter atteinte à l'intégrité corporelle des personnes et à la propriété d'autrui (explosion provoquée au préjudice de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à La Chaux-de-Fonds). P. est défendu par M^e Löwer.

Le second, G., est accusé, lui, d'actes contraires à la pudeur commis sur P. et sur le jeune B. B., déjà cité, et de complicité dans l'attentat exécuté contre la Banque Cantonale, ainsi que de recel; il est défendu par M^e Hänni.

Nous laisserons de côté la plus grande partie des affaires de mœurs, car ces deux personnages sont des pervers appartenant au monde des invertis de la pire espèce. Le plus jeune serait récupérable si l'on en croit son défenseur; le plus âgé, lui, a déjà passé six fois devant les tribunaux pour des délits de mœurs. C'est un danger à neutraliser, dira le procureur, et nous pensons qu'il a raison. Pour se sauver, les deux accusés se chargent à outrance; dans cet exercice, ils sont aussi dégoûtants l'un que l'autre.

La nuit de l'attentat

Lorsque P. se rendit chez G., il trouva ce dernier avec un autre homme. Il avisa G. qu'il allait partir pour l'Amérique du Sud, puis parla de suicide. P. se rendit ensuite dans un café, pour revenir chez G. Il demanda à celui-ci de l'accompagner en auto et de l'attendre pendant qu'il volait le seuil d'explosif. De retour chez G., il prépara l'axonite, fixant les détonateurs dans la masse. G. lui fournit un morceau de chemise pour confectionner une mèche, et de la benzine pour favoriser la mise à feu. Puis P. s'en alla seul commettre son attentat pour qu'on parle de lui avant son départ pour l'étranger. G. se coucha. Il fut réveillé par l'explosion. Le matin, un coup de téléphone l'avisa que P. le réclamait dans un établissement de la ville. Il s'y rendit, prenant avec lui les objets que P. avait volés chez l'antiquaire et les lui remit. P. les distribua aux clients du café, puis il continua à avaler des pastilles, dérivées de l'aspirine. Il envoya G. lui acheter un nouveau tube. C'est alors que celui-ci téléphona à un médecin. L'histoire était finie et P. avait fait pour 90 000 à 100 000 fr. de dégâts à la banque et dans les immeubles voisins, pour la gloire!

Réquisitoires et plaidoyers

Le procureur, M. H. Schubbach, sera bref et justement sévère. Il réclame contre les deux accusés, qui sont pleinement responsables de leurs actes, une peine de cinq ans d'emprisonnement contre P., avec suspension de la peine et renvoi dans une maison d'éducation, où la semi-liberté lui permettra de travailler et de payer une partie de la dette qu'il a contractée; une peine de sept ans de réclusion

et de sept ans de privation des droits civiques contre G., le code ne lui permettant pas de demander l'internement et la castration.

M^e Chatelain, représentant de la partie civile, se rallie à la thèse du procureur, de même que M^e Roulet, qui représente les intérêts de la Banque Cantonale. Ce dernier fait une analyse très fouillée du comportement des accusés et ne les a pas ménagés.

M^e Löwer plaide avec beaucoup de conviction la cause de P., entraîné selon lui toujours plus loin par G. De plus, son client vivait une vie d'enfer chez ses parents. Comme ceux-ci n'ont pas déposé, nous devons nous contenter de l'affirmation de l'accusé, rapportée par son défenseur. M^e Löwer demande une forte diminution de la peine requise par le procureur. Deux années d'emprisonnement passées sous le régime de la semi-liberté dans les prisons de La Chaux-de-Fonds lui semblent une peine suffisante.

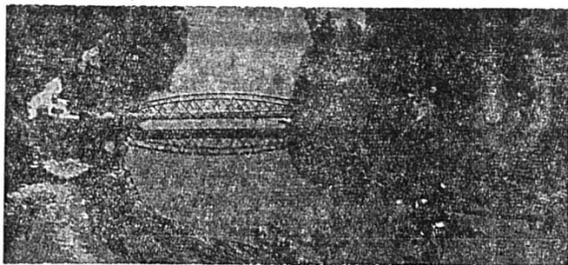
M^e Hänni avait une lourde charge à remplir. Avec habileté, il minimise le rôle joué par G. et tente de prouver que juridiquement son client ne peut qu'être reconnu étranger au délit dérivant de l'explosion. Lui aussi réclame une très forte diminution de la peine requise.

Le jugement

Après une longue délibération, la Cour a condamné P. à cinq ans de prison moins 285 jours de préventive et à 3000 fr. de frais. La peine est suspendue et transformée en un internement de durée illimitée dans une maison de rééducation.

G. a bénéficié d'un certain doute et a été frappé d'une peine inférieure à celle de P., soit quatre ans d'emprisonnement, moins 285 jours de préventive et 2000 fr. de frais. E. M.

Sur les bords du Doubs



La nivéole a fait, cette année, une apparition remarquable de précocité sur les bords du Doubs. En janvier déjà, les connaisseurs en avaient cueilli quelques-unes; les plus subtils, eux, avaient même remarqué que le bois-gentil présentait au fin bout des bourgeons une minuscule tache violette. Il n'en fallait pas plus pour mobiliser le ban et l'arrière-ban des amis du Doubs et c'est par centaines que les touristes ont pris le chemin de Biaufond et de ses confins. Il est bon toutefois de rappeler avec insistance que le bois-gentil est une plante protégée en Suisse et que, pour en assurer la survivance il est indispensable de se contenter de l'admirer, même si on le découvre sur la côte française. La nivéole, plante à bulbe, elle, reste abondante, ce qui ne doit pas pousser les promeneurs à en ramasser des cartons à souliers pleins. Et surtout, lorsque le sol est mouillé, il convient de faire attention de ne pas cueillir à la fois l'oignon et la fleur.

A ceux qui ne peuvent pas concevoir qu'on puisse revenir d'une course les mains vides, il faut suggérer de se tourner du côté de l'ail sauvage. Celui-ci est protégé par son odeur, mais sa feuille a un si joli vert printanier qu'elle est aussi belle qu'une fleur. De plus, il paraît qu'il a sa place en pharmacopée naturelle, ayant le don de faire baisser la pression qui guette de plus en plus les travailleurs, victimes du rythme de la production, du bruit de la circulation, etc. On peut l'administrer en salade. C'est fort puissant, piquant et gratuit. Il y a une seule chose à éviter: s'approcher de non-consommateurs dans les heures qui suivent!

RECETTE DE LA SALADE

Ouvrir dans toute sa grandeur la fenêtre de la cuisine. Prendre des feuilles d'ail aussi jeunes que possible,

les laver très délicatement (tout frottement est particulièrement odoriférant). Huile, vinaigre, échalote et moutarde à volonté, le goût d'ail restant dominant.

APRÈS LES FLEURS, LES CYGNES

Après leur disparition de la région de la Maison-Monsieur et de Biaufond, deux de ces gracieux oiseaux, bagués de rouge par les soins de M. A. Quartier, inspecteur cantonal de la pêche, sont revenus de leur mystérieux voyage hivernal. On attend donc avec optimisme le retour de leurs congénères, peut-être plus frileux. L'expérience d'acclimatation sera poursuivie. La Société des sentiers du Doubs édifiera, sur la presqu'île de la Maison-Monsieur, un abri qui, espérons-le, les incitera à nicher.

LES DANGERS DE L'AVANT-PRINTEMPS

Sur les sentiers, le sol est dur; souvent, de la glace se dissimule sous les feuilles mortes; les plaques de roche sont particulièrement glissantes. Il faut donc être chaussé en conséquence, s'abstenir de prendre des raccourcis ou de couper tout droit en bas des côtes. Une canne solide peut rendre service.

ET LES RÉUNIONS AMICALES

La traditionnelle rencontre franco-suisse de la Roche-aux-Chevaux se déroulera le dimanche 26 février. Tous les vrais mordus du Doubs y seront présents. Le dimanche 7 mai, les sections françaises de Charquemont et de Damprichard vous invitent à la Prise-d'Eau-du-Refrain, à une fête à la mode de chez elles. Personne ne manquera ce rendez-vous sympathique. Et, naturellement, chacun sera encore présent, le dimanche 25 juin, aux Gravieres. E. Mls.

Noté en marge du Grand Conseil bernois

L'avis d'A. Villard sur la centrale nucléaire de Mühleberg

Arthur Villard (soc., Bienne) est monté à la tribune jeudi, à ce propos et a déploré tout d'abord qu'au moment de prendre une décision d'une telle importance, une bonne partie des députés, lassés par l'interminable débat concernant la Waldau, aient déserté la salle du Grand Conseil. A. Villard approuve la modification dans l'ordre de priorité des constructions prévues. Bénéficiant des expériences faites ailleurs, les FMB ont mis sur pied un projet qui paraît bien étudié. L'exposition présentée dans le hall de l'Hôtel de Ville est très intéressante et mériterait d'être connue d'un large public. Mais A. Villard a insisté pour que le canton renonce définitivement à la construction d'une usine thermique. Les conséquences des graves abus commis par le trust qui a construit la raffinerie de Cressier sont un avertissement des plus sérieux. L'amertume et l'inquiétude dans la région seelandaise sont réelles et justifiées. En ce qui concerne le rapport remis au Conseil exécutif et aux députés concernant la centrale à combustible nucléaire de Mühleberg, il faut regretter que les auteurs aient omis d'informer de façon précise et complète quant au traitement des déchets radio-actifs. Le rapport en question ne consacre que quelques lignes à ce problème délicat s'il en est. On mesure mieux toute son importance l'usine de Mühleberg utilisera 800 000 litres d'eau par minute, tirés de l'Aar. Dans le rapport en question, on omet de nous dire dans quel état cette masse d'eau sera rendue à la rivière. On ne dit pas quel sera son degré de radio-activité. On ne nous dit rien non plus des déchets solides, de leur volume, du danger qu'ils pourraient éventuellement représenter, de la nature des précautions prises lors de leur entreposage ou de leur élimination. C'est une lacune grave de ce rapport. Bien sûr, on mentionne les décisions prises sur ce point, en tenant compte des prescriptions existantes, par les commissions compétentes. Mais on nous invite, en quelque sorte, puisqu'on ne nous indique pas la méthode utilisée, à faire confiance, les yeux fermés, aux décisions des experts. L'opinion, ce-

pendant, demande à être informée de façon sérieuse sur ce problème et ne se contentera peut-être pas des assurances données sans explication valable. L'exposition que les conseillers ont pu examiner à loisir durant plusieurs jours ne donne pas non plus de renseignements sur la question du traitement des déchets. A. Villard a donc demandé qu'on fasse le nécessaire pour que chacun sache exactement à quoi s'en tenir sur ce point. Il a précisé qu'il ne s'agit nullement d'une attitude négative de sa part, bien au contraire. A condition que les précautions indispensables soient prises, un tel projet doit trouver notre entière approbation. Il répond à bien des vœux. Il suffit de mentionner, à côté de ceux des adversaires résolus d'une usine thermique, ceux des amis de la nature. Sachant qu'on a presque atteint la limite dans l'exploitation de la houille blanche, ces derniers — notamment dans l'Oberland — espèrent qu'on épargnera (si l'expérience est concluante) les rares cours d'eau demeurés inexploités. Et Villard a exprimé en conclusion la satisfaction de ceux qui pensent qu'on a choisi la bonne voie par l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Certains cercles militaires malheureusement prétendent encore que notre armée doit être dotée d'armes atomiques, ce qui est tout à fait insensé au pays de la Croix-Rouge. Quelles que soient les théories de ces ultras, au sujet du pouvoir de dissuasion de telles armes pour notre petit pays neutre, il faut se réjouir du fait que nos concitoyens sont de plus en plus conscients de l'inanité de telles propositions. Le choix — et c'est pourquoi la décision du canton doit nous réjouir — c'est bel et bien ce choix inouï dont il a été tant question: la paix, la vie — ou alors la destruction à une échelle inconnue jusqu'à ce jour. Puisse l'usine qui sera construite servir l'œuvre de paix à laquelle notre petite patrie doit s'attacher toujours plus et être un bien pour tous.

Charles Wisard.

Un grain ne remplit pas le criblé, mais il aide à le remplir.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

CONCERT-SOIRÉE DE L'UNION CHORALE. — Samedi soir, cette société vocale présentait, à la Salle de spectacles, son concert-soirée. Nous regrettons une fois de plus le désintéressement du public pour de telles manifestations de nos sociétés locales qui sont à la base de la vie de la cité. D'autant plus que les organisateurs s'étaient assurés le concours du Brass-Band de Bienne, ensemble qui ne comprend que des instruments de cuivre et une batterie.

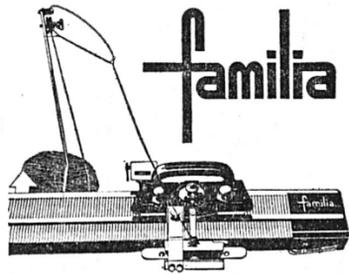
L'Union chorale présentait son nouveau directeur, M. J.-C. Gillard, de La Chaux-de-Fonds, qui se montra digne successeur de ceux qui l'ont précédé à la tête de la société. On entendit avec beaucoup de plaisir des chœurs de F. Martin, H. Lavater, W. Aeschbacher, P. Kaelin, Mendelssohn, G. Aebi, M. Corboz et Mozart. Les qualités d'homogénéité, la forte belle émission des voix, le respect des nuances et une très bonne diction font honneur aux chanteurs comme à leur jeune et dynamique chef. Nos goûts personnels nous ont fait apprécier plus spécialement l'« Ode au Saint-Gothard », de P. Kaelin, le « Chant de Guerre », de G. Aebi et, bien sûr, le « Venerabilis Barba Capucinatorum », chœur humoristique du grand Mozart qui eut l'honneur du bis.

Avec le Brass-Band de Bienne, nous nous attendions à quelque chose de bien, mais nos espoirs ont été largement dépassés. Sous la direction, exceptionnelle chez un amateur, de M. S. Eicher — un enfant de Saint-Imier — cet ensemble emballa littéralement le public, qui lui manifesta son enthousiasme par des bravos nourris et de nombreux rappels. Cette phalange de virtuoses présente un programme riche et varié et chaque mélomane, quels que soient ses goûts, y trouve pleine satisfaction. Le brio, la netteté dans l'exécution ne sont pas les moindres de ses qualités et on sait ce qu'il faut le plus admirer des soli, duos ou trios joués à la perfection. Le concert fut suivi par un bal conduit par l'orchestre C. Seppi.

MOUTIER. — Fructueuse collecte. La collecte en faveur du Secours d'hivers bernois a rapporté la jolie somme de 1843 fr. Le Conseil municipal remercie vivement le généreux donateur, ainsi que les collecteurs. Les deux tiers de ce produit resteront à la disposition des œuvres locales.

aujourd'hui et demain, de 14 h. à 18 h.

démonstration de la machine à tricoter



pratique manie ment simple facile

A LA MERCERIE
avenue Léopold-Robert 43
La Chaux-de-Fonds



AVIS aux contribuables

Les contribuables sont informés qu'un exemplaire de la liste officielle des cours 1967 est déposé dans chaque commune et qu'ils peuvent consulter gratuitement cette brochure au bureau communal. Cette liste des cours indique la valeur imposable au 1er janvier 1967 de tous les titres cotés.

Administration cantonale des contributions

Théâtre Saint-Louis La Chaux-de-Fonds

Samedi 18 février, à 20 h. 30

LA COMPAGNIE DE SCARAMOUCHE présente :

Les Hussards

de P.-A. BRÉAL

LE GRAND SUCCÈS COMIQUE!

Prix des places: Fr. 3.— à Fr. 6.— étudiants: Fr. 3.—

Location: Cavalli-Musique, téléphone 2 25 58 et une heure avant la représentation à la caisse du Théâtre Saint-Louis, tél. 3 30 15.

Société des conférences Société des amis des arts

Mercredi 22 février, à 20 h. 15 à l'Amphithéâtre La Chaux-de-Fonds

CONFÉRENCE

Pierre Courthion

critique d'art

Les grands peintres que j'ai connus:

Matisse, Bonnard, Rouault, Dufy

Location au Théâtre, le jeudi 16 et le vendredi 17 février pour les membres des deux sociétés. Dès le samedi 18 février pour le public. Prix des places: Fr. 4.— et Fr. 3.—, taxes en sus. Etudiants, élèves et apprentis: Fr. 1.50.



L'administration cantonale

cherche

Commis qualifiés

ayant une bonne formation et de la pratique pour ses services. Traitement légal — classes 12 à 10 nouvelles.

Nomination possible après un temps d'essai. Caisse de retraite.

Faire offres à l'Office du personnel, Département des finances, Château, 2000 Neuchâtel.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

14 février 1967

Naissances

Perrenoud Florianne, fille d'André-Auguste-Louis, mécanicien, et d'Huguette-Edmée, née Diacon.
Perrenoud Cédric, fils d'André-Auguste-Louis, mécanicien, et d'Huguette-Edmée, née Diacon.

Promesses de mariage

Norton Gary-John, contremaitre, et Pétremand Monique.



Ville de La Chaux-de-Fonds SERVICES SOCIAUX

MISE AU CONCOURS

Les postes suivants sont mis au concours :

2 postes de JARDINIÈRES D'ENFANTS

Exigence : diplôme de Jardinière d'enfants. Entrée en fonctions : 24 avril 1967.

1 poste d'EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Entrée en fonctions : tout de suite ou à convenir.

Les renseignements concernant l'horaire de travail et le traitement peuvent être obtenus auprès des Services sociaux, rue du Collège 9 (tél. 2 48 21, int. 75).

Adresser les offres de services avec curriculum vitae et copies de certificats à la Direction des services sociaux jusqu'au 20 février 1967.

DIRECTION DES SERVICES SOCIAUX.



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel

Tél. (038) 5 49 92

UNE BONNE PUBLICITÉ Le Peuple-La Sentinelle

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dactyler, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (059) 2 85 95, L.-Robert 110, La Chaux-de-Fonds

ARTICLES HYG.

1re qual., 12 p. 4.50; lubrifié, 12 p. 6.50; assort., 24 p. 10.—

Expéd. discrète et rapide par

F. Widmer, case 54, Grand-Rue, 3000 Berne 8.

POLICE: 17

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

14 février 1967

Promesse de mariage

Voutaz Raymond Paul-Vincent, technicien-électricien, et Triponez Andrée-Luce-Marie.

BIEN APPAREMMENT et pourtant... elle voit mieux!



avec des verres de contact

VON GUNTEN
Tél. 2309 AN LEOPOLD-ROBERT III
Laboratoire 1^{er} étage

Page de la femme

La promotion féminine dans le monde



Dans tous les pays, qu'ils soient capitalistes, socialistes ou communistes — même en Suisse où l'égalité des droits politiques ne lui est pas encore octroyée — la femme joue dans la vie économique de la nation, dans son développement social et culturel, un rôle de premier plan qu'on ne peut plus ni ignorer, ni minimiser. Ses qualités de labeur, d'endurance, de persévérance, d'exactitude sont reconnues et généralement appréciées. Néanmoins, lorsque, consciente de ses qualifications et de ses possibilités, la femme revendique des emplois supérieurs, dans le commerce, dans l'industrie, dans le professorat, dans les fonctions publiques, etc., elle ne peut y accéder qu'au prix d'une lutte tenace et opiniâtre. On ne lui fait pas l'honneur de lui céder, au vu et au su de ses capacités, un poste très en vue quand l'un ou l'autre de ses collègues, avec des références équivalentes ou moindres, est aussi sur les rangs. Il lui faudra batailler sans garantie de réussite. C'est pourquoi la promotion féminine et les moyens de la revendiquer et de l'obtenir posent aujourd'hui, sur le plan international, un problème d'importance primordiale. D'autant plus que la méconnaissance des mérites féminins est tout aussi répandue, voire plus fréquente encore, dans notre vieille Europe évoluée et civilisée que dans les pays du tiers monde. Les deux articles qui suivent en apportent la preuve.

LA RÉDACTION.

AU SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE ROME

Une nouvelle formule

Le séminaire de Rome, en octobre dernier, sur la participation de la femme à la vie publique, a été organisé selon une nouvelle formule. Souvent discutée aux congrès des grandes associations féminines internationales, cette question a toujours été considérée jusqu'à présent sous le même angle : quelle est, ou quelle devrait être la position de la femme dans notre société actuelle ? Les associations féminines occidentales, dotées du statut consultatif auprès des organisations internationales, refusent d'accepter comme membres les associations des pays de l'Est, celles-ci n'étant pas, selon elles, des groupements « libres ». De chaque côté donc du rideau de fer les femmes se réunissent séparément, sans contact avec les représentantes d'une société ordonnée autrement que la leur. Pourtant il existe un idéal commun à toutes les femmes du monde, un désir commun de créer un monde exempt de guerres où chacun aurait la possibilité de s'épanouir et de vivre une vie meilleure. Il faut le répéter, les femmes ne recherchent nullement leur promotion pour elles seules ; si, dans le passé elles ont été partout exploitées ; si, dans le présent elles souffrent encore, dans presque tous les pays, de graves discriminations, elles cherchent leur libération pour apporter à la famille et à la société une amélioration générale des conditions de vie. Puisque dans les pays de l'Est, sur le papier, du moins, la femme est maintenant déclarée l'égal de l'homme, il serait intéressant de savoir si, dans la réalité, la promulgation de lois peut changer la neutralité et les mœurs de ceux qui sont traditionnellement habitués à considérer l'égalité des sexes en droits comme une chose impossible, voire néfaste.

Il y a quelques années une réunion de femmes de l'Ouest et de l'Est a eu lieu à Copenhague. Il en est résulté la création d'un Bureau de liaison ayant son siège à Bruxelles. C'est ce bureau qui a invité toutes les grandes associations féminines internationales et nationales à former le comité qui organisa le séminaire de Rome. Ce comité a non seulement sollicité la participation de déléguées d'associations, mais également invité, à titre personnel, des femmes susceptibles de s'intéresser à une telle rencontre. Le résultat a dépassé les espérances puisque 33 pays des 5 continents s'y sont fait représenter par 160 participants.

Quel a été le bilan de ce séminaire ?

Il serait faux de prétendre que derrière l'ambiance souriante n'existait plus aucune méfiance. Il faudrait plus d'une réunion pour créer une atmosphère de détente permettant de libres et profondes discussions. Certaines Africaines ont senti le besoin — tout à fait compréhensible — de se défouler violemment devant les représentantes blanches des ex-puissances coloniales responsables des maux de leur continent. Les représentantes des pays communistes sont venues avec des rapports préparés à l'avance ; le dernier jour seulement, quelques-unes ont paru vouloir participer à la discussion générale, encore fallait-il suivre la ligne officielle et se garder d'émettre des vues personnelles. Les pays de « droite »,

Espagne, Etats-Unis, furent représentés par des personnalités de gauche, fort sympathiques, mais non pas représentatives de l'opinion officielle de leurs concitoyens ; un vrai dialogue ne pouvait donc pas s'engager, ici non plus.

On a beaucoup insisté sur la nécessité de l'engagement politique de la femme. Ce n'est qu'en militant dans un parti qu'elle arrivera à faire modifier les lois et à faire nommer des femmes aux postes où se prennent les décisions. Il n'y eut qu'une Américaine pour prôner les candidatures féminines hors partis, conception rejetée partout ailleurs. Son argument revêtait cependant un intérêt particulier puisqu'elle était candidate non officielle du Parti démocrate aux dernières élections, militant contre le président Johnson. Les partis de gauche, expliqua-t-elle, n'ont aucune possibilité aux Etats-Unis, de gagner, ne serait-ce qu'un siège aux élections fédérales. Les forces opposées à Johnson sont donc obligées de mener leur lutte à l'intérieur même du Parti démocrate, solution qui, évidemment, ne peut guère donner satisfaction, à cause de la puissance de la machine politique instaurée et de celle de la presse au service des deux grands partis traditionnels. Les difficultés qu'affronte toute personne gauchiste apparurent lorsqu'il fallut voter une résolution contre la presse. L'Américaine pria les congressistes de ne pas faire mention du Vietnam, car, dit-elle, si les journaux en prennent connaissance on m'accusera d'avoir assisté à un séminaire communiste et je ne pourrai plus m'associer à vos rencontres.

Chose remarquable, le séminaire a terminé ses travaux par l'acceptation unanime d'une série de résolutions. Rappelant que les inégalités dont souffrent les femmes ont leur principale origine dans le maintien de préjugés et d'idées conventionnelles, les participantes demandèrent que soit créée dans chaque pays une commission ou un bureau pour la pro-

motion de la femme, proposition déjà votée par le Conseil économique et social des Nations Unies en 1963. Cette commission aurait pour tâche d'étudier la législation du pays et de faire des suggestions concrètes pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique et économique.

Les résistances à la promotion de la femme

En fait, de plus en plus, les femmes sont admises dans les professions ou à des postes intéressants. Cependant les rapports présentés au séminaire ont démontré que, dans tous les pays du monde, sans exception, ce n'est qu'un nombre infime de femmes qui accèdent aux postes où se prennent les décisions. Que ce soit en politique, dans la jurisprudence, dans l'administration, dans les universités, dans l'industrie, une femme doit être d'une supériorité éclatante pour que sa candidature aux postes élevés soit prise en considération. Une déléguée communiste a admis que, même dans les pays de l'Est, où la femme jouit d'une égalité légale totale avec l'homme et où la proportion d'éluës est la plus haute du monde (quelque 35% de femmes au Parlement de l'URSS, comparé à 2% aux Etats-Unis), il existe encore de fortes résistances quant à la nomination des femmes aux postes de commande. « On trouve toujours à reprocher aux candidates, dit-elle, qu'elles ont un mauvais caractère ou sont fragiles, tandis que de telles considérations n'entrent pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'hommes ! »

Le dernier acte du séminaire fut de voter à l'unanimité une demande au Bureau de liaison de poursuivre son activité, afin de multiplier les rencontres, de continuer l'action amorcée et de susciter une action commune parmi les femmes des différents pays du monde chaque fois que le besoin en sera ressenti !

Félicitations aux organisatrices !
PEARL GROBET-SECRETAN.

La promotion féminine vue par Marie-Thérèse Eyquem

Dans une conférence donnée dernièrement à Lausanne, M. Th. Eyquem a présenté ses idées sur la promotion féminine et la situation de la femme française, qui n'est guère différente de la nôtre, quoiqu'elle ait obtenu le droit de vote en 1945.

Tout comme bon nombre de Suissesses, une certaine proportion de femmes françaises sont dans l'obligation d'avoir une activité double : ménagère et salariée, pour pouvoir faire face à leurs obligations ou aider leur époux dont le salaire ne suffit pas pour entretenir la famille.

Leur drame est celui de toutes les femmes qui ne voient jamais la fin de leur journée de travail et qui ne savent pas ce que signifie le terme loisir ; mais il est encore plus profond si l'on envisage la question de la promotion.

S'il est relativement facile, pour une femme de trouver un emploi subalterne, la situation se présente tout différemment dès qu'elle souhaite gravir les échelons de la hiérarchie ou qu'elle brigue un poste de cadre.

En temps qu'être humain on recon-

naît à la femme, sur un plan d'égalité avec les hommes :

le droit à l'instruction

le droit au travail

le droit à la promotion

le droit au loisir et à la culture.

Mais il s'agit d'une reconnaissance virtuelle ; dès qu'elle manifeste son intention de profiter de ces droits ou de faire valoir ses capacités, les hommes font preuve d'indifférence ou d'hostilité, à moins qu'ils n'invoquent des phénomènes psychologiques empêchant la réalisation de ses vœux.

Il faut reconnaître que l'évolution a été plus rapide dans certains pays du tiers monde, où la femme a passé directement du harem ou de la case à la vie publique, qu'en Europe où, soi-disant, toute liberté lui est accordée depuis de nombreuses années.

Il est clair que les injustices dont souffrent les femmes sont préjudiciables au bonheur du couple, car elles développent des oppositions, des idées fausses et des attitudes mensongères.

Parmi les idées fausses, il est indispensable d'en citer deux particulièrement importantes, profondément



Coquettes dans la bise

Dior. — Robe princesse en shetland de laine gris à col droit surpliqué, manches longues, raglan, boutonnées en biais à l'avant de chaque épaule. Fichu en chinchilla.

Le recul de Promarca ou le pouvoir ébranlé des cartels

Une analyse rétrospective de la situation qui, récemment, a contraint PROMARCA (association des fabricants de produits de marque) à modérer ses exigences en prix imposés et à opérer un recul retentissant, démontre que, face au pouvoir jusqu'ici quasi absolu des cartels en matière de prix obligatoires, l'attitude des consommateurs, qui ont donné la préférence aux produits meilleur marché, quoique d'égal qualité, et manifesté leur mécontentement devant le renchérissement et la multiplicité des bons d'achat avec réduction de prix, — attitude doublée de la baisse des prix imposés, par quelques grandes maisons de vente comme aussi du bon sens d'une opinion publique inquiète de la vie chère et du régime des prix imposés — a eu raison de PROMARCA, la forçant à capituler. Aux termes du récent accord intervenu entre les deux parties, les fameux prix imposés ne sont désormais plus que des prix recommandés, c'est-à-dire qu'ils laissent agir la libre concurrence des maisons de commerce dans la fixation des prix des produits de marque.

Bien entendu, PROMARCA, en opérant ce recul, a usé d'une tactique dictée par la prudence et la pondération, dont elle s'est d'ailleurs prévalu en le présentant comme un acte humanitaire envers ses clients.

Or, si l'on remonte le cours des événements qui ont amené cet heureux aboutissement, on se rappelle que le conflit a pris naissance il y a près d'un an, quand la maison de vente Denner, qui possède d'impor-

tantés filiales en Suisse alémanique, est allée jusqu'à accorder une ristourne de 16% sur les prix imposés des produits de marque, alors que d'autres magasins de vente n'accordaient que du 5 ou du 8%. Cette concurrence a donné lieu à un arrêté du Tribunal fédéral instituant le droit, pour les entreprises de vente non coopératives, de dépasser le taux de ristourne accordé par les coopératives, — autorisation qui garantit le libre cours de la lutte concurrentielle, non à l'échelon de la production, mais à celui de la vente. Autrement dit, les produits de marque ne peuvent plus, dorénavant, imposer leurs prix, qui sont surfaits, et les commerçants ont la liberté d'abaisser les prix recommandés par les producteurs.

Ainsi s'établit une concurrence bénéfique pour les consommateurs. Ce résultat d'une bataille sur le plan commercial marque une première brèche dans la toute-puissance des cartels qui ne peuvent plus imposer leurs prix aux détaillants et aux consommateurs.

Il convient, par conséquent, en tant que consommatrices, de se réjouir de ce premier recul de la puissance cartellaire en Suisse, et de souhaiter que les prix imposés par les cartels dans d'autres domaines soient aussi battus en brèche.

JENNY HUMBERT-DROZ.

RAPPEL IMPORTANT

Nous rappelons à nos lectrices et lecteurs, et plus particulièrement aux femmes socialistes de la Suisse romande qu'à la demande de ces dernières la revue « Socialisme démocratique » organise pour LE SAMEDI 25 FÉVRIER 1967, A LA MAISON DU PEUPLE D'YVERDON (début 9 h. 30) une journée d'étude sur le thème « Les consommateurs face au renchérissement » dont le programme est le suivant :

1. Rapport introductif par M. Jean Queloz, secrétaire du Mouvement populaire des familles : « Hausse des prix et répercussions sur le pouvoir d'achat ».
2. « Possibilités et limites d'une association de consommateurs dans la lutte contre le renchérissement » par M^{me} A. Schmitt.
3. « Actions politiques contre la vie chère », par André Sandoz. Présidence assumée par Pierre Graber.

L'après-midi les participants se scinderont en deux groupes de travail qui étudieront respectivement « Que faire de plus pour :

- a) informer le consommateur
- b) protéger le consommateur
- c) permettre au consommateur de se faire entendre. »

En fin de journée, les groupes de travail présenteront un rapport à l'assemblée plénière. Une résolution finale pourra être mise en discussion.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT LE SAMEDI 25 FÉVRIER 1967 POUR CETTE RENCONTRE !

La parution de notre prochaine page

NOTEZ que le mercredi 1^{er} mars étant jour férié dans le canton de Neuchâtel et le journal ne paraissant pas ce jour-là, la prochaine Page de la Femme sera avancée d'une semaine et sera publiée le mercredi 22 février.

(La rédaction.)

ancrées dans la civilisation actuelle. Elles se résument en ces deux petites phrases :

« Nous valons autant que les hommes. Nous sommes capables de réussir mieux qu'eux. »

La première implique que les hommes seraient supérieurs aux femmes. En réalité, la différence entre les deux sexes ne se place nullement à l'échelle des valeurs, mais sur le plan biologique.

La seconde tend à créer une compétition agressive là où il devrait y avoir collaboration enrichissante.

Il est certain que le problème dit « de la femme », est avant tout celui de l'homme qui ne peut se résoudre à voir celle qui a assumé un rôle passif, dans notre civilisation, depuis l'époque biblique, réaliser sa condition de personne humaine et souhaiter la vivre dans sa plénitude.

DOMINIQUE VELAND.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mercredi 15 février
SOTTENS — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Voyage en cartes postales. 20.00 Magazine 67. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 Les concerts de Genève. 22.30 Inf. 22.35 Le semaine littéraire. 23.00 Au pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. com. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Mathias Sandorf», feuilleton. 20.30 L'Université radiophonique internationale. 21.15 Reportages sportifs.

BEROMUNSTER. — 16.00 et 23.15 Inf.-flash. 16.05 Chansons populaires. 16.30 Théâtre dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Sérénade. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Ens. chambre. 20.15 «Es gsetzwidrigs Gsetz». 20.45 Divertissement populaire. 21.15 La vannerie. 21.50 Musique populaire. 22.00 Em. en langue romanche. 22.15 Inf. 22.30 Le Journal de l'année.

Judi 16 février

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 7.25 Le bonjour de Colette Jean. 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 et 12.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansant. 11.05 Em. com. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35, 10... 20... 50... 100! 12.45 Inf. 12.55 «Mathias Sandorf», feuilleton. 13.05 La route. 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 13.50 Studio 3. 14.00 et 15.00 Miroir-flash. 14.05 Le monde chez vous. 14.30 Récréation. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

RIVE DROITE. — Assemblée, mercredi 15 février, à 20 h. 30, au Buffet de la Gare.

GENÈVE. — Assemblée publique des Femmes socialistes (consommateurs), jeudi 16 février, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais, salle Pitoëff.

ONEX. — Assemblée publique d'information, jeudi 16 février, à 20 h. 30, à l'école des Tattes (salle des réunions).

GRAND-SACONNEX. — Conférence Willy Donzé, conseiller d'Etat, le vendredi 17 février 1967, à 20 h. 30, au Café du Raisin: «Affaires sociales» (aide à la vieillesse, hôpitaux etc.)

PLAN-LES-OUATES. — Le grand margotton en musique aura lieu samedi 18 février dès 17 h., au Café du Camp, route de Saint-Julien 110. Tous les membres du PSG sont cordialement invités.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL: Rectification. — Assemblée générale statutaire, jeudi 16 février, à l'Hôtel City (1^{er} étage). Ordre du jour: rapports annuels; propositions pour le congrès cantonal.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Marché aux puces, tombola. — Objets à livrer au bureau de la «Sentinelle» et chez J. Frey, Léopold-Robert 6, jusqu'au jeudi 16 février, à 12 h.

Un service de ramassage sera organisé à domicile le mercredi 15 février, de 14 à 16 h. Tél. N° 2 29 71 (G. Petit-huguenin).

NEUCHÂTEL. — Conférence publique. — Vendredi 17 février, à 20 h. 30, au City (1^{er} étage), conférence de Fritz Bourquin, conseiller d'Etat, sur «La médecine du travail». Organisation: Jeunesse socialiste de Neuchâtel.

BEROMUNSTER. — 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00 et 15.00 Inf.-flash. 6.20 Musique récréative. 7.10 Mélodies légères. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Pages symphoniques. 9.05 Piccadilly. 10.05 Concerto. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Musique pour orchestre. 11.05 Em. com. 12.00 Piano. 12.30 Inf. 12.40 Musique récréative. 13.00 Chansons et danses. 13.30 Opéras. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants. 15.00 Inf. 15.05 Festivals internationaux.

A la TV romande

Mercredi 15 février
 17.00 Rondin Picotin... 17.15 Le cinq à six des jeunes. 18.15 Vie et métier. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Le magazine. 19.25 Trois plits tours et puis s'en vont. 19.30 «L'Escadrille sous-marine», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Coopération technique suisse. 21.05 Allô Police! 22.05 Récital de la chanteuse noire Marion Williams. 22.35 Téléjournal. 22.45 Résultats de hockey.

A la TV française

Mercredi 15 février
trois chaînes. — 17.55 Anglais. 18.25 Sport jeunesse. 18.55 Magazine international des jeunes. 19.10 Jeunesse active. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «La Princesse du Rail», feuilleton. 19.40 et 20.00 Actualités. 20.30 Les coulisses de l'exploit. 21.30 L'avenir est à vous. 22.00 Lecture pour tous. 23.00 Actualités télévisées. 23.20 Résultats de la Loterie nationale.

de chaînes. — 20.00 Un an déjà. 20.15 Allô Police! 20.30 La caméra invisible. 21.45 Les écrans de la ville. 22.15 Télé-soir. 22.35 Conseils.

Judi 16 février
trois chaînes. — 12.30 La séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités. 14.00 Télévision scolaire. 15.00 Technologie.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

LE LOCLE—BIENNE, 4-3 (3-1, 1-2, 0-0). Patinoire du Locle. 400 spectateurs. Arbitres: MM. von Kaenel et Cerini, Berne.

Le Locle: Vermot; Hurni, Bonjour; Linder, Rosselet; Huguenin, Schopfer, Pellaton; Boiteux, De la Reussille, Dariotti; Rey II. Entraîneur: Reinhard.

Bienne: Ponti; Hulliger, Megert; Ruprecht, Racheter; Burri I, Burri II, Hurzeler; Probst I, Zimmermann, Biedermann; Probst II, Stebler, Aeschlimann. Entraîneur: Hulliger.

Buts: Schopfer (10^e); Pellaton (14^e); Burri II (16^e); Schopfer (19^e). 2^e tiers: Zimmermann (3^e); Huguenin (5^e); Burri I (7^e).

C'en est fini pour Bienne de la ligue B. En perdant hier soir sur la

Patinoire du Communal au Locle, les Biennois sont relégués en première ligue. Après Bâle, voilà un autre grand club qui disparaît de la ligue nationale!

La victoire des Loclois est entièrement méritée. Après les avoir vus évoluer, on peut presque regretter la défaite de samedi dernier, contre Forward Morges. En effet, ils auraient alors possédé 5 point en 3 matches et leurs chances d'accéder à la ligue B étaient grandes. Hélas, pour un but les deux points leur avaient échappé. Hier soir, ils ont prouvé qu'ils pouvaient être parmi les meilleurs de ce tour final. Les Loclois ont d'abord débuté prudemment avant de prendre deux buts d'avance. Bienne se ré-

veilla un peu, mais Schopfer qui sera l'auteur de deux buts au cours de ce match a vite remis les équipes à une bonne distance.

Au cours de la seconde période, Le Locle se montra le plus entreprenant des deux adversaires, mais la riposte des Biennois fut vive. Sans un but d'Huguenin, Bienne qui marqua deux fois, aurait pu égaliser. Enfin dans le dernier tiers-temps, Bienne lança de timides contre-attaques. Cela facilita les Loclois qui conservèrent assez facilement leur petit mais précieux avantage.

LE CLASSEMENT

| | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|-------|---|
| Villars Champéry | 2 | 2 | 0 | 0 | 10-8 | 4 |
| Gottéron | 2 | 1 | 1 | 0 | 8-6 | 3 |
| Le Locle | 3 | 1 | 1 | 1 | 11-11 | 3 |
| Forward | 2 | 1 | 0 | 1 | 5-6 | 2 |
| Steffisbourg | 1 | 0 | 1 | 0 | 4-4 | 1 |
| Bienne | 3 | 0 | 1 | 2 | 11-13 | 1 |
| Montana Crans | 1 | 0 | 0 | 1 | 5-6 | 0 |

Football

La sélection romande des juniors est connue

La sélection suisse des juniors jouera dimanche à Chiasso un match d'entraînement contre le F.-C. Chiasso en vue de ses rencontres du tour qualificatif du tournoi pour juniors de l'UEFA contre la France. Les joueurs suivants (nés en 1948 et 1950) ont été retenus:

Gardiens: Philippe Bersier (C.-S. Chénais), Herbert Stierli (Bâle); défenseurs: Peter Anderegg (Thoune), Werner Bopp (Bâle), Antonio Coreggioli (Chiasso), Philippe Emaresi (Forward Morges), Edy Rothenbuhler (Couvett), Erwin Wenger (Bienne), Fritz Zahnd (Thoune); demis: Werner Frei (Wetzikon), Peter Longhi (Breite Bâle), Bruno Rahmen (Bâle),

Rudolf Schneeberger (La Chaux-de-Fonds); avants: Alex Corti (Zurich), Daniel Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds), Roland Meyer (Berne) et Jean-Pierre Ray (Renens).

HOCKEY SUR GLACE. — Le match aller des demi-finales de la coupe de ligue nationale B entre Lausanne et Martigny aura lieu jeudi soir (16 février) à la Patinoire de Montchoisi à Lausanne. Le match retour sera joué le lendemain à Martigny. Les deux rencontres débiteront à 20 h. 30. D'autre part, le match aller Lugano-Thoune aura lieu vendredi (17 février) à Lugano (20 h. 30) et le match retour samedi à Thoune (20 h.).

CYCLISME. — Une nouvelle tête d'étape du Tour de Suisse 1967 a été trouvée. Il s'agit de Silvaplana qui, pour la première fois, organisera l'arrivée d'une étape du Tour de Suisse. Cette localité ne compte que 300 habitants mais elle dispose de suffisamment d'hôtels pour héberger les 300 personnes de la caravane.

BOXE. — Le poids lourd américain Floyd Patterson, dans sa campagne pour obtenir un match revanche avec Cassius Clay, a battu son compatriote Willie Johnson par k.-o. au troisième round d'un combat prévu en dix, à Miami Beach, devant 3500 spectateurs.

Football

SZYMANIAK A QUITTÉ BIENNE

L'international allemand Szymaniak qui jouait depuis le début de la saison avec le F.-C. Bienne a quitté cette semaine ce dernier club. On lui prête l'intention d'aller jouer en Amérique.

A propos d'Amérique, disons que huit meilleurs footballeurs maltais, dont six joueurs de l'équipe championne, Sliema Wanderers, ont été engagés par des clubs professionnels américains. La Fédération maltaise a protesté auprès de Sir Stanley Rous, président de la FIFA.

Inter-Réal à la TV

A la suite d'un arrangement survenu en dernière heure, la TV romande diffusera, en différé, la retransmission de la rencontre Inter Milan—Real Madrid à 22 h. 05. D'autre part, la deuxième mi-temps de ce match sera télévisée en direct par la première chaîne française (21 h. 15).

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



— Assurément; vous serez le bienvenu, sans conditions. Et je suis sûre que Wilkins sera le meilleur des guides.

Mike la regarda, et comprit ce qui lui avait tout à l'heure échappé: le droit de parler familièrement à une créature d'essence aussi manifestement divine devait suffire à donner au plus humble des mortels le sentiment que sa part des biens de ce monde méritait l'envie.

Elle n'avait rien d'athéré ni d'irréel; sa présence se révélait d'abord sous la forme d'un corps, d'un corps de femme sain et vêtu de chair qu'aucun trait essentiel ne distinguait des corps d'autres femmes. Elle avait probablement des yeux bleus, lumineux et doux, des cheveux blonds, couleur de toutes les choses blondes, couleur de feuille sèche de beurre frais, de froment et de bronze usé qui luit. Sa bouche n'était ni une fraise, ni un bouton de rose, mais une vraie bouche, assez large, aux lèvres tendres qui faisaient souvent une espèce de moue apitoyée mais courageuse, à moitié sourire et à moitié commencement de prière, comme celles d'une personne qui intercède. Mais il était impossible de songer à ses yeux quand elle regardait, ni à sa bouche quand elle parlait. Ses paroles comme ses regards étaient des appels directs et francs qu'on ne pouvait ignorer. Ses yeux brillaient lorsqu'il se fixaient sur vous, honnêtes et sans peur, comme si vous, vos pensées et vos paroles étaient pour le moment la chose la plus importante du monde et la plus digne d'attention. Et ce qu'elle disait, elle ne semblait pas une suite de mots assemblés à la manière ordinaire et qui signifient ceci ou cela,

c'était l'expression d'un intérêt qui, à l'instant où elle parlait, était tout elle-même, et d'une bonne volonté infinie. En vérité lorsqu'on la connaissait davantage on finissait par oublier le reste pour ne plus voir en elle que cela, une bonne volonté qui eût pu tenir lieu de toutes les vertus et de toutes les grâces, large comme le monde, droite et simple comme une lame, le souhait incessant, souverain, de toujours équilibrer les balances, de ne jamais négliger le plus humble des suppliants ni la plus insignifiante des suppliques, d'accorder à chacun tout son dû, tout son désir. Et si le désir était impossible, le suppliant saurait au moins qu'elle s'en désolait avec lui. Comprendre cette bonne volonté sans bornes, c'était regretter qu'un sort cruel n'eût pas mis entre ses mains l'ordonnance de toutes choses et le royaume de la terre, où elle eût assurément amené la paix.

Tout cela, Mike ne put le voir tout de suite; mais qu'elle se tint devant lui et qu'elle lui parla, avec l'air engageant et naturel d'une grande dame qui parle à ses pairs, suffit pour faire lever en lui un essaim de puretés, de vertus insoupçonnées, qui se bousculaient l'une l'autre pour monter à la surface de son cœur. Les yeux clairs qui le regardaient étaient pleins d'intérêt sincère. Elle descendait ce perron pour s'en aller, et voilà qu'elle s'était arrêtée à cause de lui, qu'elle négligeait tout le reste de sa vie merveilleuse, pour demeurer en face de lui et lui parler!

Elle disait: — Vraiment, nous ne vous forcerons pas à dire des prières ni à chanter des hymnes mal-

gré vous. Vous n'êtes pas très pieux? Plutôt un païen? Ça nous est bien égal; à moins que vous ne soyez un bandit achevé vous serez assez bon pour nous... Vous entrez? A la bonne heure! Maintenant je vous laisse avec votre ami; mais je compte bien vous revoir.

Wilkins dit à demi-voix avec orgueil: — Elle vous a parlé comme ça parce qu'elle croit que vous êtes mon ami. Elle n'est pas fière, hein?

Mike se laissa mener, monta deux marches, et se retourna de nouveau. Elle s'éloignait dans la direction d'Aldgate, foulant le trottoir sordide d'un pas libre et souple, tout comme s'il était digne d'elle au lieu d'appartenir aux régions humbles où sa présence était un miracle incessant. Elle était suivie de dix pas par un homme qu'il n'avait pas remarqué, un domestique, évidemment, bien vêtu d'un complet de serge et d'un chapeau melon dans lesquels il paraissait gêné. Il maintenait sa distance avec soin, rigide, surveillant de regards soupçonneux et méprisants les passants et les maisons; tout son maintien exprimait une désapprobation muette de ces visites au vulgaire, auxquelles il se trouvait obligé.

Le jeune homme à lunettes montra à Mike les diverses salles qui composaient «l'Institut Chrétien de Limehouse», et ne manqua pas de faire ressortir les avantages nombreux qu'il offrait à ses membres. La cotisation? Rien ou presque rien: un shilling de temps en temps, juste de quoi écarter les farceurs.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

RÉALISATIONS NEUCHÂTELOISES EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

M. A. Roussy, directeur de l'Electricité Neuchâteloise S.A. (ENSA), avait déjà, il y a un mois, présenté sous les auspices de la Société neuchâteloise des sciences économiques, une conférence sur la politique de notre canton en matière énergétique. Hier, toujours à la demande de cette société, et dans le même local de la Chambre suisse de l'horlogerie, il a passé en revue, par l'image et la parole, les réalisations neuchâteloises dans ce domaine. Des diapositives en couleurs nous ont montré l'équipement cantonal pour la production d'énergie (usine et barrage du Châtelot, usines de l'Areuse, et la toute nouvelle centrale thermique de l'Entre-deux-lacs, en cours d'essais), ainsi que les réalisations situées en Valais, et qui font également partie du programme neuchâtelois, soit à titre unique, soit en collaboration avec d'autres entreprises (usines de Mubisa, de Muhlebach, d'Electra-Massa, etc.). M. Roussy expliqua que la possibilité pour le canton de Neuchâtel de subvenir par des réalisations aussi coûteuses à ses besoins présents et futurs en énergie, malgré les difficultés financières, tenait à la politique d'automatisation à outrance menée par l'ENSA, politique qui permet maintenant d'importantes économies sur la main-d'œuvre. L'orateur avait longuement, auparavant, présenté une

originale usine hydraulique luxembourgeoise et exposé les problèmes français, tant concernant la mise au point des usines atomiques que de l'usine marémotrice de la Rance, dont il semble enthousiaste, alors que pour notre part nous avons entendu des voix plus pessimistes quant à la rentabilité réelle de cette usine... D'autre part, M. Roussy, comparant la situation dans les deux pays, s'est plaint de l'absence d'un organisme d'Etat, en Suisse, qui s'occupe des recherches en matière énergétique, offrant l'exemple français de la nationalisation de ce domaine. Rares sont les voix de droite réclamant la nationalisation et la planification à l'échelle fédérale... D'habitude, les coreligionnaires politiques de M. Roussy sont fort effrayés quand la gauche avance de telles idées !

M.-H. K.

FONDS PARTICULIER DES INCURABLES. — Depuis que les assurances sociales ont pris le développement réjouissant qu'on leur connaît, bien des personnes se demandent si les œuvres privées ont encore leur raison d'être. Et pourtant, que de misères, de difficultés qui ne rentrent pas dans les catégories prévues par la loi et les règlements, ou d'une manière insuffisante ! Et l'on est tout heureux alors d'avoir recours à ces vieux fonds. C'est le cas du Fonds Particulier des Incurables. Année après année, depuis plus de trois quarts de siècle, il continue son activité discrète et bienfaisante. Mais pour cela, il est heureux de l'appui qu'on veut bien lui apporter. C'est pourquoi tous les dons seront accueillis avec reconnaissance, soit par son président, le pasteur Primault, rue de la Paix 119, CCP 23-1968, soit par son trésorier, M. Farron, Nord 135.

Dons

La Direction des finances communales de la ville de La Chaux-de-Fonds a reçu, avec reconnaissance, les dons suivants pendant la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 1966.

EN FAVEUR DE L'HOPITAL

Travaux publics: liquidation amiable d'un litige, 50 fr.; police locale: valeurs déposées au poste de police et non réclamées au 30 novembre 1966, 182 fr.; MM. Maurice Sandoz et Reuge, 66 fr.; police locale: produit de la tirelire salle du Tribunal I, 32 fr.; Travaux publics: liquidation amiable d'un litige, 50 fr.; pour la fête de Noël: entreprise Biéri-Grisoni S.A., 1000 fr.

EN FAVEUR

DU HOME D'ENFANTS

Senzal S.A., 25 fr.; Brasserie de la Comète S.A., 25 fr.; Eberhard & Co. S.A., don de Marie-Christine Montandon et de trois camarades de classe, 10 fr.; police cantonale: pour loisirs des enfants, 50 fr. 10; SNUP, don de la Loterie romande, 4500 fr.; M. A. Sandoz, buraliste postal, Les Planchettes, 75 fr.; police locale: récompenses sur objets trouvés non réclamés, 147 fr.; personnel de la fabrique Marvin Watch Co., en souvenir de M. René Didisheim, 150 fr.; Fabrique de Boîtes de Courtételle S.A.: en souvenir de M. R. Didisheim, 50 fr.; H. Hauser S.A., Bienne: en souvenir de M. R. Didisheim, 100 fr.; Société canine: pour la fête de Noël, 20 fr.; M^{me} C. Hertig, Lausanne: en souvenir de M^{me} J. Jezler-Schorn, 20 fr.; M. et M^{me} A. Luthy, Baden: pour la fête de Noël, 15 fr.; M. E. Biéri: pour la fête de Noël, 400 fr.; police locale: produit des tirelires déposées dans divers établissements de la ville, 732 fr. 65; pour la fête de Noël: Fondation J. Ducommun-Robert, 40 fr.; M. D. Léchet, Petites-Crosettes 1, 10 fr.; M. J. Bernheim, 20 fr.; M^{me} M. Eberhard, 200 fr.; M^{me} E. Dubois, 10 fr.; M^{me} F. Dubois, 10 fr.; MM. R. Droz & Co., 100 fr.; M^{me} H. Binguely-Lejeune, Corseaux, 50 fr.; M^{me} Schorn, 50 fr.; M. M. Itten, 20 fr.; M. A. Gerber, pour Patricia, 50 fr.; M. W. Gessler, 100 fr.; I. G., « anonyme », 100 fr.; M^{me} Fivaz, 10 fr.; greffe du tribunal, de la part des héritiers de feu Berthe Guenin, 50 fr.

EN FAVEUR

DU FONDS POUR LA VIEILLESSE

Fabrique de montres Rotary, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle usine, 5000 fr.

EN FAVEUR DU COMITÉ

DE SECOURS AUX CHOMEURS

Fonds cantonal d'entraide aux chômeurs nécessiteux, 2000 fr.

EN FAVEUR

DE L'ŒUVRE DES CRÈCHES

Police locale: produit des tirelires des salles du Tribunal I et du Tribunal II, 124 fr. 35.

CONGRÈS CANTONAL

Il aura lieu le 11 mars, à 14 h. 15, au Restaurant de l'Ancien-Stand, à La Chaux-de-Fonds.

LA CHORALE L'AVENIR PRÉPARE UNE GRANDE FÊTE. — Samedi, la chorale L'Avenir a tenu son assemblée générale à la Maison du Peuple. En ouvrant la séance, le président eut le plaisir de saluer la présence de deux membres honoraires et anciens présidents, les camarades M. Landry et J. Guilloid, qui marquent toujours beaucoup d'intérêt pour la société qu'ils soutiennent encore de leurs conseils.

Grâce à une ambiance de franche camaraderie, la partie administrative fut rapidement liquidée. Le comité est réélu en bloc; il est composé de W. Matthey, président; R. Miserez, vice-président; J.-L. Audergon, caissier; A. Bourquin, vice-caissier; T. Meyer, secrétaire des verbaux; A. Girard, secrétaire correspondant. Archivistes: P. Kurth, U. Senn et W. Beuchat. La direction restera assumée par M. F. Mojon, qui est remercié pour son dévouement à la société. D. Reichenbach garde le poste de sous-directeur.

Un point important de l'ordre du jour fut la question de la prochaine Fête romande des chanteurs ouvriers que l'Avenir est chargée d'organiser à La Chaux-de-Fonds et qui aura lieu les 15 et 16 juin 1968. La société forme des vœux pour que cette manifestation trouve un bon accueil auprès du public de la ville et que les chanteurs de Suisse romande qui viendront à La Chaux-de-Fonds pour cette occasion trouvent plaisir et bon accueil.

Cette année, un membre est fêté pour dix ans d'activité: c'est R. Sunier qui reçoit le service de table et est félicité pour ses années de fidélité à la société. Sept membres reçoivent le prix d'assiduité aux répétitions, et M. Mojon souhaite à ce sujet que pour les années à venir la société ait à en offrir davantage!

A l'issue de l'assemblée, un excellent souper est servi au restaurant de la Maison du Peuple, et cette journée se termine par une soirée en famille, dans une ambiance de grande fête.

A. G.

Sapeurs-pompiers méritants et fêtés

Samedi, au terme du recrutement, la traditionnelle cérémonie de la remise des coupes aux officiers et sous-officiers méritants, s'est déroulée à l'Hôtel de la Croix-d'Or.

D'autre part, au cours de la même réception, les cadres du bataillon ont pris congé du capitaine-médecin Charles Mathez qui prend sa retraite, après 40 années de service.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Gérard Petithuguenin, directeur de police, qui remplaça M. Ch. Roulet, malade.

En ouvrant cette réunion, le major André Grisel félicita le sapeur M. Miché qui, terminant son service obligatoirement, s'est porté volontaire jusqu'à l'âge de 40 ans. Le major lui a remis à cette occasion le grade d'appointé, ce qui est une innovation pour le bataillon.

Avant de prendre officiellement congé du D^r Ch. Mathez, le major Grisel procéda à la remise des récompenses. Pour 20 ans de service, le cap. R. Dérans, secrétaire d'état-major, le pl^t R. Schönenberg et le lt. P. S. E. Girardin reçurent une coupe en argent massif. Pour 16 ans de service, le sgt. P. S. J.-L. Berger et le cpl. P. S.

J. Ruch ont eu droit à la coupe de sous-officier.

Quarante ans de service, Gérard Petithuguenin, au nom des autorités, souligna la somme de dévouement que cela représente. Il remercia et félicita le D^r Ch. Mathez et, tout en lui remettant un magnifique souvenir, il lui souhaila une longue retraite.

Tout à tour, les jubilaires prirent la parole pour dire leur gratitude et c'est la Chorale des agents de police (sous la direction de M. Claude Darbre) qui mit un terme à cette sympathique manifestation.

d.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 15.00 et 20.30, «La Grande Vadrouille».
EDEN: 15.00 et 20.30, «L'Ombre d'un Géant».
PALACE: 15.00 et 20.30 «L'Empreinte de Frankenstein».
LE BON FILM: 17.45, «Comment réussir en amour».
PLAZA: 20.15, «Les Derniers Jours d'Herculanum».
REX: 20.30, «Das Grosse Wunschkonzert».
RITZ: 20.30, «La Guerre est finie».
SCALA: 15.00 et 20.30, «Le Rideau déchiré».

Pharmacie d'office

Pharmacie Burki, avenue Charles-Naine 2a.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

Au CEO

Le Centre d'éducation ouvrière a offert vendredi à ses membres à l'aula de l'Université un gala littéraire et musical.

M^{me} Lucette Rossetti, de La Chaux-de-Fonds, a dit des poèmes avec une telle intensité d'expression qu'elle alla droit au cœur du public. Elle vivait elle-même ses récits plus qu'elle ne les contait. Aussi le public, gagné par sa propre émotion salua-t-il ses productions d'applaudissements frénétiques.

La partie musicale était assurée par le trio de Corcelles qui interpréta le «Trio en do majeur N° 3», de Beethoven d'une manière aussi ravissante que charmante. Ce fut un très beau concert dont on ne se serait pas lassé même s'il eût duré une heure de plus.

Merci au CEO d'avoir organisé une si remarquable séance et merci aux artistes qui jouèrent si bien.

D. L.

DÈCES D'UN ARTISTE. — Un des artistes suisses les plus connus, M. Alfred Blaie, vient de mourir à Neuchâtel. Il était âgé de 89 ans et son atelier vit défiler de nombreuses cé-

lébrités. Il fut un des amis d'Hodler. Restaurateur d'œuvres d'art, il s'acquit une réputation très étendue en Suisse et à l'étranger. Il fut un des membres les plus écoutés de la Commission fédérale des beaux-arts.

Chronique neuchâteloise

MOTIERS: Tronc fracturé. — La police recherche l'individu qui a fracturé le tronc des pauvres du temple, et qui doit s'être emparé d'environ 60 fr.

FLEURIER: Nouveau dentiste. — Dans sa séance du 10 février, le Conseil d'Etat a autorisé M. Luben Dimitrov à pratiquer en qualité de médecin-dentiste à Fleurier.



CHRONIQUE LOCLOISE GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS LOCALES

Lundi 13, ce groupement a tenu son assemblée bisannuelle. M. W. Huguenin fils présidait. Vingt-cinq sociétés étaient représentées, sur quarante convoquées. Des débats, nous retiendrons les points suivants:

Matches au loto: Leur réglementation devient nécessaire.

Fête du groupement lors des promotions: Le président a regretté la non-participation des sociétés locales, pour cette année; il a fait appel à tous pour qu'un plus grand nombre y participe. On doit avoir recours à des professionnels, alors que c'est la seule fête populaire. Que chacun fasse un effort!

L'arbre de Noël: Il devient par trop

CONCOURS CANTONAL DE SKI DES AMIS DE LA NATURE.

L'Union touristique Les Amis de la Nature ne s'intéresse pas seulement, comme son nom l'indique, au tourisme. La compétition à ski fait partie, depuis plusieurs années déjà, de ses activités sportives.

Les 4 et 5 février, l'UTAN, Le Locle-Les Brenets a organisé le concours cantonal neuchâtelois des skieurs amis de la nature. Les sections de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont profité de cette journée pour attribuer les challenges récompensant les premiers de chaque catégorie, dames, enfants jusqu'à 15 ans, juniors 15 à 20 ans et seniors 20 et plus. L'enneigement a obligé les organisateurs de piqueter trois manches de slalom spécial. Les pistes étaient en parfait état. Les spécialistes, Bernard Vuilleumier, champion romand, et Paul Boillet, IS, se sont imposés avec un style et une aisance remarquables.

Classement cantonal

Enfants. — P. Stähli, 126,8; 2. Y. Peçon, 128,4; 3. M.-C. Schindelholz, 131,3; 4. M.-C. Eisenring; 5. S. Brouillet; 6. Ch. Widmer, tous du Locle.

Dames. — 1. S. Jeanrichard, 114,7; 2. M. Robert 129,9, toutes deux de La Chaux-de-Fonds.

Juniors. — 1. J.-Ph. Eisenring, Le Locle, 102,7; 2. Cl. Martinier, La Chaux-de-Fonds, 112,3; 3. M. Ruegg, La Chaux-de-Fonds; 4. J.-B. Griesen, Le Locle.

Seniors. — 1. B. Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds, 80,2; 2. J. Aellen, La Chaux-de-Fonds, 97,6; 3. B. Stähli; 4. Ch. Vuilleumier; 5. K. Schaffo.

Les challenges de la section Chaux-de-Fonds sont attribués à S. Jeanrichard, dames; Cl. Martinier, juniors; B. Vuilleumier, seniors.

Les challenges de la section du Locle sont attribués à P. Stähli, enfants; J.-Ph. Eisenring, juniors et B. Stähli, seniors.

G. St.

une foire! Les Eglises hésitent à y participer. Il faut lui donner le caractère sérieux que Noël réclame...

Salles à disposition: Le nouvel immeuble de la FOMH, au Crêt-Vaillant, mettra une salle de moyenne grandeur à disposition des sociétés. Quant à la Salle des Musées, un peu plus grande, elle sera la bienvenue pour d'autres manifestations.

Office des Montagnes neuchâteloises: Le groupement a participé à l'érection du téléski, qui obtient toujours un grand succès. On a établi par ailleurs un programme régional pour qu'il n'y ait pas cumul de manifestations. Une commission d'étude du district est sur pied pour coordonner le calendrier; c'est tout un syndicat d'initiative qui englobe les deux districts du Jura neuchâtelois, lequel comprend quelque 150 sociétés et près de 80 000 habitants.

Finances: Elles sont bonnes, avec une encaisse excellente.

Les rapports étant acceptés, Henri Eisenring, conseiller communal, a pris la parole pour apporter le salut des autorités. Il constate le dynamisme du groupement. La tâche est grande mais on peut être optimiste pour l'avenir. Que des propositions concrètes soient faites par le groupement au Conseil communal et celui-ci pourra y voir plus clair pour prendre une décision concernant les matches au loto. Une collaboration étroite entre les autorités et le groupement est utile.

Ensuite, de bonnes résolutions ont été prises. Entre autres celle de réunir les chefs responsables des matches au loto en mai avec, à l'ordre du jour, une réglementation de ceux-ci à proposer aux autorités.

M. William Huguenin a été réélu président pour deux ans, par acclamation, ainsi que tous les membres du comité.

R. P.

FRACTURE DU CRANE. — Mardi à midi, un chauffeur de taxi, en ouvrant la portière de son auto sans prendre garde si la voie était libre a renversé un cycliste, M. Henri Calame.

Grièvement blessé, on craint une fracture probable du crâne, le malheureux a été conduit à l'hôpital.

DANS LA FOUILLE. — A 17 h. 30, faisant fi de la signalisation des travaux en cours à Mi-Côte, un camion a voulu passer. Il a terminé sa course dans la fouille...

MÉMENTO LOCLOIS

Cinéma

LUX: «La Poule aux Œufs d'Or».

Divers

CASINO: Concert de l'Union instrumentale, à 20 h. 15.

Pharmacie d'office

Pharmacie Mariotti. Dès 21 h., le No 11 renseigne.

CHRONIQUE JURASSIENNE

DELEMONT: Inadmissible. — Lundi vers midi, un jeune automobiliste avait mal parké sa voiture, à la place de la gare aux marchandises. Comme l'agent N. Crevoisier lui en faisait la remarque et lui demandait son permis, le quidam l'injurait, puis, alors qu'il déplaçait sa voiture, il renversa le policier qui resta évanoui.

GRANDVAL: Obsèques. — Une foule très nombreuse a rendu hier après midi, au cimetière de Grandval, les derniers honneurs au pasteur Pierre Krieg, président suisse de la Croix-Bleue. On notait parmi l'assistance la présence de l'ancien conseiller fédéral M. Petitpierre, ami du défunt, de plusieurs personnalités ecclésiastiques protestantes et catholiques, et les représentants des autorités du district et de plusieurs communes. Il appartenait au pasteur Brand, de Moutier, d'apporter le message de l'Eglise, alors que le pasteur Junod, de Neuchâtel, vice-président suisse de la Croix-Bleue, apporta le témoignage des personnes engagées dans la lutte contre l'alcoolisme.

(w)

PORRENTROY: Chute fatale. — M. A. Bouille, agriculteur, à Porrentruy, 59 ans, qui avait fait, dimanche soir, une très mauvaise chute en descendant l'escalier de sa demeure, vient de décéder à l'Hôpital de district.

SAINT-URSANNE. — Un chalet détruit par le feu. — Le chalet, propriété de M. Fritz Langenegger, à Porrentruy, qui venait d'être terminé, sur le territoire de la commune d'Ocourt, près de la frontière française, dans le Clos-du-Doubs, a été complètement détruit par le feu avec tout ce qu'il contenait. Les dégâts sont estimés à quelque 15 000 francs. Les causes du sinistre n'ont pas encore été éclaircies.

SAINT-BRAIS: Pilleurs de troncs. — L'église de Saint-Brais a reçu la visite de cambrioleurs, qui ont emporté le contenu du tronc, soit 25 fr. environ. Une tentative semblable a été perpétrée à l'église des Bois, mais les mandrins ne sont pas parvenus à ouvrir le tronc.

Chronique de Saint-Imier

CHEZ LES TIREURS. — Les assises annuelles récentes de cette société se sont tenues à l'Hôtel de l'Erguel, sous la présidence de M. F. Rubin et devant une trentaine de membres et de nombreux membres d'honneur qui liquidèrent rapidement un copieux ordre du jour. Puis on procéda à la proclamation des résultats et à la distribution des challenges. Le nouveau stand de tir, bien qu'utilisé depuis l'automne dernier, sera inauguré en juin de cette année.

Les comptes font percevoir une bonne situation financière.

Le comité est réélu en bloc avec M. F. Rubin à sa présidence.

Dans le programme d'activité, on prévoit, à part l'organisation des tirs obligatoires, un cours de jeunes tireurs, le 32^e tir de district, des séances d'entraînement et des matches hors de la localité. Le tir de district aura lieu les 16, 17, 18, 24 et 25 juin.

M. Rollier fut acclamé membre d'honneur pour 25 ans de dévouement au tir.

TRENTE ANS AU SERVICE DE L'ÉTAT. — Mardi, à 17 h., au cours d'une petite cérémonie intime, le préfet Sunier, qu'accompagnait le maire Delaplace, a remis, avec les félicitations et remerciements du gouvernement, à M. Henri Langel, officier d'état civil, un diplôme et une gratification pour trente ans de bons et loyaux services.

AU BOUT DU LAC

GENÈVE: «Don Juan» à guichets fermés. — De nombreux amateurs d'art lyrique ont exprimé leur déception de ne pouvoir obtenir de place à l'une des représentations du «Don Juan» de Mozart, actuellement à l'affiche du Grand Théâtre. On a demandé l'organisation d'une ou deux représentations supplémentaires. La Fondation et la Direction du Grand Théâtre seraient très heureuses de pouvoir donner suite à cette demande générale qui témoigne de l'intérêt que la population porte à l'art lyrique. Malheureusement, chaque représentation supplémentaire — même si elle est jouée à guichets fermés — entraîne des frais importants que le budget limité du Grand Théâtre ne saurait en aucun cas supporter.

GENÈVE: Le 37^e Salon de l'auto. — Dans l'ensemble du monde occidental, le sport automobile et ses divers aspects connaissent un prodigieux développement. Partout, rallyes, courses d'endurance, épreuves en circuit ou contre la montre, gymkhanas rencontrent un succès populaire sans cesse plus grand. Cet engouement est identique en Suisse où depuis quelques années, se multiplient les écuries groupant conducteurs et véhicules sportifs. Par ailleurs, une génération nouvelle de pilotes valeureux porte loin et haut le prestige du pays.

Le Salon international de Genève ne pouvait demeurer insensible devant cette évolution positive. C'est la raison pour laquelle son Comité directeur a décidé d'organiser cette année une véritable exposition dans l'exposition consacrée au sport et à la compétition automobiles. Au total une trentaine de véhicules seront présentés au public qui aura ainsi l'occasion de voir de près ces bolides prestigieux qui s'illustrent sur tous les autodromes, dans toutes les courses de côte ou de durée des cinq continents.

Lorsqu'on sait le lien étroit existant entre le sport automobile et les progrès de la technique industrielle d'une part, de la sécurité mécanique d'autre part, on comprendra l'attention intéressée que les visiteurs du 37^e Salon de Genève accorderont sans doute du 9 au 19 mars prochain à cette exposition spéciale.

GENÈVE: Visite de courtoisie à l'Hôtel de Ville. — Le Conseil d'Etat a reçu vendredi à l'Hôtel de Ville Son Excellence M. Pavel Winkler, ambassadeur de la République socialiste tchécoslovaque à Berne, qui était accompagné de Son Excellence M. le ministre Pribyslav Pavlik, délégué permanent à Genève et de M. Radko

Fajfr, premier secrétaire près l'ambassade à Berne.

Au nom des autorités genevoises, A. Chavanne, président du Conseil d'Etat entouré des conseillers d'Etat F. Peyrot, A. Ruffieux, W. Donzé J. Babel, G. Duboule, et de M. Frédéric Rochat, maire de la ville de Genève, a souhaité la bienvenue à nos hôtes qui ont visité l'Hôtel de Ville.

ONEX: «Informations socialistes». — L'organe périodique de la section socialiste onésienne «Informations socialistes» de février est sorti de presse. Comme d'habitude sa lecture est intéressante. On y parle de la participation des citoyens à une nouvelle étape de la vie communale, des transports en commun, de l'inauguration du Centre des loisirs d'Onex, et enfin des finances comunales et la péréquation financière.

BERNEX: «L'Echo socialiste». — Tel est le nom du bulletin de la section socialiste de Bernex, dont le premier numéro de 1967 vient de paraître. La population de cette commune de la périphérie saura gré au Parti socialiste de publier le projet de budget pour l'année 1967. Ainsi chaque contribuable peut se faire une plus juste idée du ménage communal. La première page du bulletin est consacrée à un article sur la faillite du «Renouveau communal», groupement communal d'occasion, qui croyait faire la pluie et le beau temps dans la commune.

Dans un autre article, il est question de la route d'évitement de Bernex.

Ainsi à Bernex, à Onex, comme dans toutes les communes où une section socialiste est agissante, le bulletin périodique du parti est en permanence au service de la population qui sait apprécier cette information objective qu'elle ne trouve dans les boîtes aux lettres qu'aux périodes électorales. Et ça, c'est la meilleure propagande.

GENÈVE: La fin des prix imposés: de nouveaux avantages pour les coopérateurs. — Le système des prix imposés a vécu. Face aux assauts dont elle était l'objet depuis un certain temps, elle a été abandonnée par la majorité des fabricants d'articles de marque — a abandonné le combat.

Vous connaissez toutes les péripéties qui ont jalonné le chemin qui a conduit à la liberté des prix. Rappelons cependant pour mémoire que le 3 juin 1966, le programme dit des «96 points» a été signé par toutes les organisations intéressées et Promarca à l'ex-

ception des grands magasins suisses et de l'Union suisse des coopératives (USC).

On peut donc bien dire que l'USC avait par là nettement désavoué la politique cartellaire de Promarca.

Cependant, avant même que n'intervienne la décision de cette dernière, Coop Genève vendait depuis des années déjà les produits de marque meilleur marché, grâce aux timbres 7,5% octroyés à la clientèle sur ces articles, alors que les rabais maxima accordés par la concurrence sur les produits de marque n'excédaient pas 5%.

A part les articles de marque, Coop Genève possédait d'autres armes pour que le consommateur bénéficiât de prix très intéressants: ses propres produits dont la gamme s'élargit sans cesse: encore meilleur marché, d'une qualité supportant aisément la comparaison avec celle des produits de marque.

Aujourd'hui, Coop Genève riposte avec des arguments de poids: les doubles timbres, (soit 15%) sur un certain nombre de produits de marque Coop.

Coop Genève ne saurait en aucun cas sacrifier à la facilité quand le but qu'elle poursuit est avant tout et comme toujours l'intérêt du consommateur. (Coop Genève.)

Vaud

Brandons moudonnais. — Cette manifestation a connu un plein succès. Débutant samedi soir par l'élection de Miss Brandons, cette fête s'est poursuivie le dimanche 12 février. Des porteurs sillonnaient nos rues, distribuant le «Potineur», journal humoristique spécialement édité pour la circonstance. Dès 14 h. 30, un grand cortège parcourut la ville. Nous y notions la présence de la Mérula, fifres et tambours, de quatre fanfares, et de neuf sociétés représentant divers sujets relatifs à l'actualité mondiale. Les «Frisonnes» semblent avoir été très prisées, puisque ce groupe obtint le premier prix. La mise à feu du bonhomme d'hiver ponctua la fin du cortège.

Dès 16 h. 30, un concours de masques réservé aux enfants eut lieu dans la grande salle de la Douane. Parachevant cette journée, un bal masqué et un concours de déguisements réservés aux adultes et doté de beaux prix, mirent un point final à la fête des brandons.

A. K.

YVERDON. — Samedi 25 février, à 9 h. 30, à la Maison du Peuple, quai de la Thièle 3, «Socialisme démocratique», en collaboration avec les Femmes socialistes romandes, organise une journée d'étude sur: **Les consommateurs et la lutte contre le renchérissement.** Un repas en commun sera servi à 12 h. 30 à l'Hôtel du Port, rue de Neuchâtel.

Prière d'adresser les inscriptions à «Socialisme démocratique», Secrétariat central du PSS, Eigerplatz 5, 3000 Berne, jusqu'au 18 février, dernier délai.

Programme: Présidence: P. Graber, conseiller d'Etat. — 9 h. 30: J. Queloz, secrétaire du Mouvement populaire des familles: «Hausse des prix et répercussion sur le pouvoir d'achat». — 10 h. 15: Mme A. Schmitt, vice-présidente de la Fédération romande des consommatrices: «Possibilités et limites d'une association de consommateurs dans la lutte contre le renchérissement». — 11 h.: A. Sandoz, conseiller national: «Actions politiques contre la vie chère». — 11 h. 45: Questions et discussion. — 12 h. 30: Repas en commun à l'Hôtel du Port, rue de Neuchâtel. — 14 h. 15: Travail en groupe, étude et recherche des moyens d'actions politiques pour: 1° Informer le consommateur; 2° Protéger le consommateur; 3° Donner au consommateur la possibilité de se faire entendre. — 16 h.: Rapports des groupes, discussion générale, synthèse. —

AVANT LA JOURNÉE DES MALADES La maladie c'est pour les autres

Pour la Journée des malades, le premier dimanche de mars, ce titre est choisi puisque l'initiatrice, la doctoresse Marthe Nicati se propose différents buts.

Attirer l'attention des bien-portants sur le privilège que représente la santé.

Donc, cette journée doit parler aux heureux non préoccupés de leur santé. Sauf cas spéciaux, jusqu'à 50 ans, disait le D^r Nicati, la santé ne pose guère de problèmes, mais, après ce demi-siècle, une belle partie de la vie est passée et la santé préoccupe.

Oui, jusqu'à 50 ans, la maladie, c'est pour les autres.

Alors, de nuit, passons sous les fenêtres d'un hôpital, d'une clinique, et, en voyant ces points lumineux qui trouent l'obscurité, nous songerons aux centaines de malades, d'accidentés, qui hier encore pensaient:

«La maladie», c'est pour les autres. Les malades: des points lumineux! Une lumière aussi cette journée des malades qui depuis plus de 25 ans s'efforce de reconforter.

C'est dans son litide sana que la doctoresse Nicati, pensant aux autres malades hospitalisés (loin de leurs parents, de leur travail), fit un premier appel dans la station et décida que cette journée serait fixée au premier dimanche de mars, saison triste à la montagne, en fin d'hiver.

Les journaux s'y intéressèrent, les parents des malades montèrent retrouver les leurs, la journée se termina dans la joie, et l'on ne se préoccupa pas trop des thermomètres.

Penser aux autres, s'intéresser aux malades, au travail des infirmières.

C'est le but de la Journée des malades.

Le problème de l'handicapé mental en Suisse romande

L'assemblée générale extraordinaire de l'Association vaudoise des parents d'enfants mentalement déficients s'est tenue à Lausanne le 10 février.

En ouvrant la séance, le D^r Charles Ziegler, médecin-dentiste, président de l'association, fit voter la modification du nom de celle-ci. En effet, afin de s'aligner sur la ligue internationale, cette organisation portera désormais le nom d'Association vaudoise de parents d'handicapés mentaux.

Organismes existants et projets

Après avoir rappelé brièvement la motion du député Christian Ogay, concernant la création d'un home résidentiel pour handicapés mentaux, le D^r Ziegler passa la parole à M. René Sueur, qui fit une brève revue des organismes existants et des projets.

Les différents centres qui s'occupent actuellement de sujets mentalement handicapés, de la petite enfance à l'âge adulte sont:

Les Petites Graines: première enfance; Valpin et les Matines: cycle éducatif; La Vie active: classes de développement de 10 à 15 ans; l'Elan et les Fourmis: formation occupationnelle et si possible professionnelle; Le Repuis et Courtepin: apprentissage en vue d'une intégration dans l'économie courante ou en ateliers protégés.

A ces organismes viendra se joindre un centre de formation destiné à des débilés mentaux moyens et légers, actuellement en création à Sion. Cette maison offrira les mêmes possibilités

que «Le Repuis et Courtepin».

En outre, Genève et le Jura bernois se sont offerts en vue de la création d'un internat pouvant recevoir 40 jeunes gens et jeunes filles qui suivraient une formation professionnelle de deux ans.

Chacune de ces maisons, dont l'ORIF, a accepté d'étudier la création, reviendrait à quatre millions de francs, une certaine partie de cette somme étant assurée par l'AI. Un problème important est posé par les cadres et le personnel enseignant. En effet, il ne suffit pas de construire des centres adéquats, encore faut-il pouvoir les exploiter.

Un home-atelier pour handicapés graves est également prévu. Il s'agit de trouver la possibilité de placer un certain nombre d'adultes qui ne peuvent être intégrés dans l'économie, ou les ateliers protégés tout en étant pas grabataires. Ici, l'exploitation pose de gros problèmes, car il est certain que le travail des pensionnaires ne pourra pas couvrir les frais de celle-ci.

Après l'exposé de M. René Sueur, la Semaine vaudoise d'aide aux handicapés mentaux fut présentée par M. Bernard Clément. Elle aura lieu du 7 au 15 octobre prochain et se propose de toucher de larges couches de la population, grâce à une vaste propagande axée sur l'information du public en général et des écoles en particulier.

Dominique Veland.

Genève: LE NOUVEL INDICE DES PRIX

«L'ignorance des phénomènes économiques aboutit à l'incapacité politique.»

Cette phrase, vous l'avez certainement lue en regardant la vitrine montée depuis dix jours par la Commission de défense des consommateurs du PSG, aux Epis d'Or, rue du Rhône.

Tous les camarades doivent voir et revoir cette vitrine sur le nouvel indice des prix. En effet, plus nous examinons les chiffres de l'indice officiel et plus nous nous rendons compte qu'ils ne reflètent pas du tout la situation.

Les experts peuvent bien essayer de nous prouver l'exactitude de pourcentages obtenus, il n'en reste pas moins qu'on se demande où ces résultats ont été cherchés. Ce qui est certain, c'est que le budget-type, accepté avec enthousiasme par M. Schaffner, conseiller fédéral, n'a aucun rapport avec celui des salariés.

D'ailleurs, puisque M. Schaffner est pour le nouvel indice, c'est à mon avis, une raison valable d'être contre.

C'est pourquoi, tous ceux qui veulent voir un peu plus clair dans tous ces chiffres, ont intérêt à venir, jeudi 16 février, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais. L'indice des prix sera présenté, discuté, critiqué au cours d'un forum, dirigé par M. Roland Bahy, journaliste à la TV, avec MM. Louis Devaud, professeur chargé de mission à l'Université, Jean-Pierre Habegger, du Bureau cantonal de statistique, Jean Queloz, secrétaire général du Mouvement populaire des familles, et la soussignée au nom du PSG.

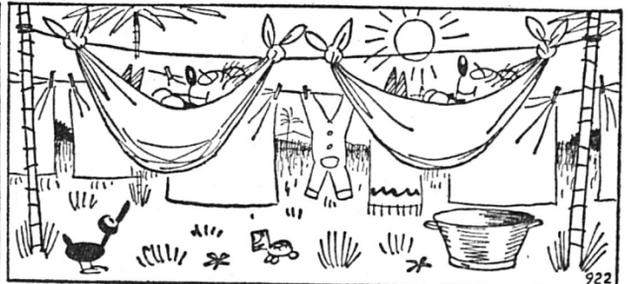
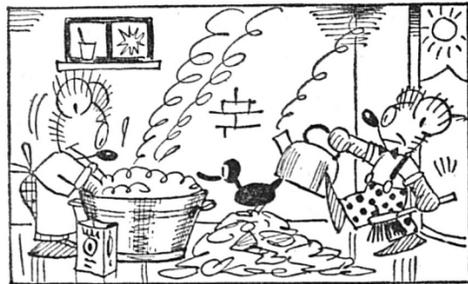
Les problèmes de consommation et d'indice des prix étant à l'ordre du jour, nul doute que de nombreux camarades viendront nous encourager dans notre lutte pour la défense des consommateurs. **Amélie Christinat.**

La vie à travers le monde

La gourmandise punie

Hambourg. — Une pauvre cigogne tombée du nid avait trouvé asile dans une ferme. La cigogne semblait parfaitement heureuse jusqu'au jour où elle dut payer cher sa gourmandise. Parmi les hôtes de la ferme de Schwen se trouve en effet une martre en cage. Un jour qu'on lui jetait un beau poisson, la cigogne voulut aussi avoir sa part et introduisit son long bec à travers les barreaux de la cage pour se saisir de la friandise. Mais la martre tint bon et mordit de toutes ses forces, brisant le bec de la malheureuse cigogne. La voilà amputée. Que faire? On tenta de scier l'extrémité du bec, mais la cigogne ne pouvait plus s'en servir. On fit alors appel à l'art des chirurgiens, qui lui fabriquèrent un magnifique bec en aluminium. L'animal a très bien subi l'opération et se porte à merveille. Depuis quelque temps, dame cigogne cherche fébrilement sa nourriture sans que sa prothèse la gêne. Pour la première fois, en effet, elle a convolé et dans son nid s'agitent de petits cigognaux affamés.

la région du nord de Paris.



LES AVENTURES DE Bim et Bam

C'est le jour de lessive. — J'ai horreur de faire la lessive, ronchonne Bim à qui c'est le tour de plonger dans la lessiveuse. — Moi aussi j'ai horreur de ça, grogne Bam qui est chargé d'apporter de l'eau chaude.

Une fois tout lavé il faut accrocher le linge.

— Quel travail, mais nous allons heureusement bientôt avoir fini, soupire Bim, en apportant la dernière portion de linge à Bam.

— On mérite de se reposer. Tu sais, Bam, j'ai une idée!

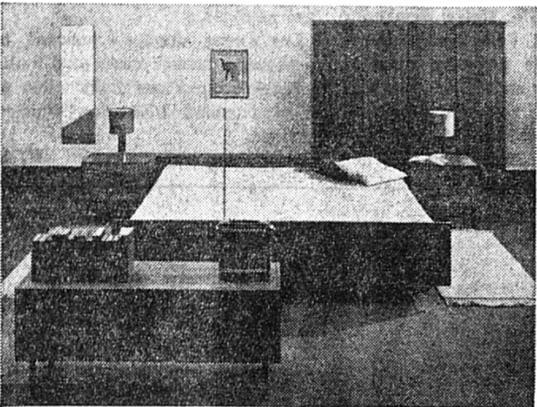
— Ce m'est complètement égal, répond Bam.

— Non, justement, ce ne t'est pas égal, riposte Bim, aide-moi à accro-

cher les deux derniers draps comme des hamacs et nous ferons une petite sieste au soleil!

— Tu n'es pas complètement idiot, Bim, dit juste Bam avant de s'endormir.

Fiancés profitez dès maintenant de notre action en chambres à coucher



Choisissez maintenant

La livraison pourra être effectuée à une date ultérieure à votre convenance. Garde-meubles absolument gratuit! Par des achats massifs pour toutes nos filiales nous sommes à même de vous offrir un immense choix de magnifiques chambres à coucher de première qualité à des prix encore jamais vus!

Exemple: Chambre à coucher à 2 lits selon illustration à gauche, en poirier d'Afrique, avec armoire 4 portes, 180 cm de large, 2 lits avec entourage, commode avec miroir à suspendre, Sur ce prix déjà bas vous profiterez de plus de l'appréciable Ristourne **COPO** comme lors de chaque achat à votre coopérative.

à l'ancien prix de Frs.

1465.-

Larges facilités de paiement sur bases coopératives.

BON

(à disposer selon indications ci-dessous)
 Veuillez m'adresser sans engagement
 votre documentation illustrée «L'habitation Moderne»
 Vos renseignements concernant vos conditions à temps-
 rament sur base coopérative
 Souligner ce qui convient
 Nom: _____
 Rue: _____
 Domicile: _____

Toujours d'avantage d'acheteurs avisés font leur choix à la

MG Coopérative du meuble

LAUSANNE, rue de Genève 75, tél. 021/25 74 22. Trolleybus N° 7 depuis Saint-François. Arrêt Recordon ou Couchirard.

parce qu'en sa qualité de coopérative à but spécial de l'Union Suisse des coopératives, ses prix sont toujours calculés en tenant compte de l'intérêt du consommateur.

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: L'Amérique du Sud aux Grands Magasins Innovation S. A. — Après avoir permis, il y a un an, de pénétrer les mystères des pays des Mille et Une Nuits, par l'exposition Marco Polo, les Grands Magasins Innovation S. A., à Lausanne, nous placent cette année sur les traces des Conquistadores. C'est une excellente occasion de nous permettre de faire connaissance avec le folklore des pays de l'Amérique latine, que ce soit au point de vue artisanal, vestimentaire ou alimentaire.

Cette vaste exposition, très colorée et très vivante, a été présentée à la presse, à la radio, par les Grands Magasins Innovation, vendredi 10 février, en fin d'après-midi.

Sur place, le visiteur passe tour à tour du Mexique au Pérou, du Brésil à l'Argentine etc. Signalons plus particulièrement le trio sud-américain Les Guaranis et le petit zoo qui contribuent, chacun à sa manière, à créer l'ambiance de ces pays exotiques.

Les Grands Magasins ont beaucoup de mérite à nous offrir ainsi chaque année, au prix d'efforts considérables un dépaysement bienvenu et la possibilité de nous laisser tenter par l'acquisition d'objets de différentes parties du globe, à des prix abordables. C'est là pour tous les Lausannois, une occasion unique de se plonger dans le prestigieux passé de l'Amérique latine.

COOPÉRATIVE DES

COBAL

OUVRIERS DU BATIMENT

Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24
Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4%

OBLIGATIONS 5% 10 ans

Memento genevois

COMEDIE (24 05 00): 20.45, «Faisons un Rêve», de Sacha Guitry, avec Robert Lamoureux, Magali de Vendeuil et René Camoin, sociétaire de la Comédie-Française (Galas Karsenty-Herbert).
 CASINO-THEATRE (Tél. 24 20 37): 20.30, «Enquête à l'Italienne», comédie policière en 3 actes de Jacques du Fortier, jouée par Michel Méry, Henri Lauriac, Claudine Chéret, Irène Vidy, Jo-Johnny Française Burgi et Jean-Charles Fontana.
 VICTORIA-HALL: 20.15, neuvième concert de l'abonnement de l'OSR. Direction: Charles Dutoit. Soliste: Agustín Anievas, pianiste.

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS

Impôt fédéral pour la défense nationale

L'ordonnance du Département fédéral des finances et des douanes du 22 mars 1965 a fixé le terme d'échéance de l'impôt 1966 de la treizième période fiscale 1965-1966 au 1er mars 1967 avec délai de paiement de trente jours

Les contribuables sont invités à se libérer du montant dû, soit auprès de la Caisse de l'Etat de Genève (place du Bourg-de-Four 3), soit par versement au compte de chèques postaux 12-13, sans omettre d'indiquer leur numéro AVS.

D'autre part, les contribuables qui n'auraient pas encore acquitté l'impôt afférent à l'année précédente (1965) sont priés de se libérer également en ajoutant à leur versement l'intérêt de retard au taux légal de 4% l'an. (Voir notification de taxation pour la treizième période fiscale).

Le conseiller d'Etat chargé du Département des finances et contributions
JEAN BABEL

Cela s'est passé dans notre pays

LUGANO: Escrocs arrêtés. — La police tessinoise vient d'arrêter deux Italiens accusés de faux dans les titres. Ces deux individus se faisaient passer pour les représentants d'une société de Panama pour la diffusion de services financiers. Imitant les signatures de leurs clients trop crédules, ils réussirent à faire virer sur leurs propres comptes, dans différentes banques de Lugano, des sommes évaluées à plusieurs centaines de milliers de francs.

Un autre Italien, âgé de 23 ans, a été arrêté à Lugano pour diffusion de photos pornographiques. Une jeune Tessinoise qui posait volontiers devant son appareil s'est enfuie en Italie.

COLLOMBEY: Démission. — Le président de la commune de Collobrey-Muraz dans le district de Montbey, M. S. Chervaz, vient de donner sa démission au grand étonnement

de ses concitoyens. Il a fait savoir que son état de santé ne lui permettait plus de diriger cette commune dont on connaît l'essor depuis la création sur son territoire des raffineries de pétrole.

BERNE: Le programme immédiat.

— La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier le projet de «programme immédiat» pour procurer des recettes supplémentaires a siégé à Berne, en présence du conseiller fédéral Bonvin. Dans la discussion de détail, elle n'a apporté aucune modification au projet tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil national. La commission a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil des Etats l'adoption du projet.

ZURICH: Un crédit de 148 millions.

— Le Grand Conseil zurichois a voté lundi matin par 128 voix, sans opposition, un crédit de 148 millions de francs pour la construction d'une nouvelle maternité et clinique de gynécologie et pour les installations annexes. C'est le plus gros crédit jamais voté dans le canton de Zurich pour l'équipement hospitalier. Il doit encore être ratifié par le peuple.

SAINT-GALL: Capitaine tué.

Lors du cours de répétition du régiment d'infanterie de montagne 35, un accident s'est produit dimanche à 17 h. dans le fond du val Calfeisen (SG). Le capitaine Simon Studach, 34 ans, pharmacien à Zollikon, qui, à la tête d'une patrouille de reconnaissance se trouvait au fond du val, fut entraîné par une avalanche à 40 ou 50 m. en contrebas et tué sur le coup.

LUCERNE: Jeune pyromane.

La police lucernoise a arrêté, dimanche, vers 22 heures, un jeune apprenti de Littau, âgé de 19 ans, soupçonné d'avoir mis le feu aux combles de l'Hôtel de la Couronne et du Restaurant Schutzensgarten, à Lucerne, dimanche après midi. L'auteur présumé de ces incendies a été arrêté alors qu'il tentait de mettre le feu à une habitation en bois, à Littau.

VIÈGE: Issue mortelle.

Il y a quelque temps, un octogénaire valaisan, M. Oswald Albrecht, avait fait une vilaine chute près de Viège. Il avait été relevé avec plusieurs fractures. On apprenait, lundi, qu'il avait succombé à ses blessures. M. Albrecht était connu pour être l'un des meilleurs fifres du Vieux-Pays.

CINEMAS LAUSANNOIS

A.B.C. Tél. 22 85 52-53

14.30, 17.00, 20.00 et 22.10 16 ans
GRANDE PREMIERE VISION
 Arthur Kennedy, Tatiana Samoilova (l'actrice de: «Quand passent les Cigognes»), Raffaele Pisu dans une réalisation à grand spectacle...
MARCHER OU MOURIR...
 Parlé français

Athénée Tél. 25 24 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
 Première suisse — En couleurs
 Un film d'hommes rudes, un dénouement impitoyable,
L'HOMME DE MARRAKECH
 Georges Hamilton, la révélation de «Viva Maria!», Claudine Auger, vedette d'«Opération Tonnerre»

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
 Robert Stack, Eliot Ness, vedette des «Incorruptibles» dans
OPERATION TOKIO
 Robert Ryan, Shirley Yamaguchi, Cameron Mitchell, Sessue Hayakawa
 Scope couleurs - Parlé français

Bel-Air Tél. 25 53 12

14.30, 17.15, 20.00, 22.30 18 ans
DEUXIEME SEMAINE
 Grande première L'œuvre forte de J.-P. Melville. Un morceau de grand cinéma, d'après José Giovanni...
LE DEUXIEME SOUFFLE
 La résurrection d'un truant: Lino Ventura, Paul Meurisse

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.30, 20.30 16 ans
 Réédition d'un des grands suspenses d'Alfred Hitchcock
REBECCA
 avec Laurence Olivier et Jean Fontaine
 Horaire exceptionnel: parlé français à 14.30 et 20.30; parlé anglais à 17.30
 Faveurs suspendues à 20.30

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
DERNIER JOUR
 Une étincelante comédie débordante d'humour et de fantaisie!
QUEL NUMÉRO, CE FAUX NUMÉRO!
 Bob Hope, Elke Sommer, Phyllis Diller
 Couleur De Luxe

Cineac Tél. 22 74 99

14.00-23.00 7 ans
 De la série «Le merveilleux monde en couleurs» de WALT DISNEY
UN LEVRIER
PAS COMME LES AUTRES
 Au programme la célèbre danseuse gitane espagnole La Chunga et un reportage sur Broadway... féerie lumineuse

Colisee Tél. 32 51 25

14.30, 17.15, 20.30 18 ans
 Une des dernières occasions de voir et revoir un classique: le film de Marcel Pagnol, à coup sûr son chef-d'œuvre
LA FEMME DU BOULANGER
 d'après Jean Giono avec l'extraordinaire Raimu et G. Leclerc

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
PREMIERE SUISSE
 Français - Scope couleurs
 Il défonce les cratères du rire
 Jerry Lewis, Anita Ekberg
 Connie Stevens et Robert Morley dans
TIENS BON LA RAMPE, JERRY
 Une nuit de nocce qui dure 14 jours

Lido Tél. 25 21 44

14.30, 17.15, 20.00, 22.30 18 ans
DEUXIEME SEMAINE
 Grande première L'œuvre forte de J.-P. Melville. Un morceau de grand cinéma, d'après José Giovanni...
LE DEUXIEME SOUFFLE
 La résurrection d'un truant: Lino Ventura, Paul Meurisse, Raymond Pellegrin

Métropole Tél. 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30 10 ans
HUITIEME SEMAINE
 Première suisse
 Eastmancolor Panavision Français
LA GRANDE VADROUILLE
 Le tout nouveau film de Gérard Oury avec Bourvil, Louis de Funès, T. Thomas (Faveurs suspendues)

Moderne Tél. 26 28 77

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
 Enfin le fameux film de Jean-Luc Godard qui a fait tant parler de lui
UNE FEMME EST UNE FEMME
 avec Jean-Paul Belmondo, Anna Karina
 Une œuvre osée s'il en fût, qui laisse seul juge le public averti - En couleurs

Montchoisi Tél. 26 05 87

15.00, 20.30 16 Jahren
ENDSTATION PARIS
 Deutsche Erstaufführung, Farbfilm. Der faszinierende Film nach dem Fanny Hirst-Roman «Black Street», mit Susan Hayward, John Gavin, Vera Miles. Ein bezauberndes Frauenschicksal zwischen New York, London und Paris.

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.00 et 22.00 16 ans
 Prolongation troisième semaine
Grande première vision
 La rencontre de deux génies: Shakespeare et Orson Welles
FALSTAFF (Chimes at Midnight)
 Orson Welles, Jeanne Moreau, Marina Vlady, Walter Chiari, etc.

Rex Tél. 25 43 51

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
 Prolongation
 Un tout grand western avec les vedettes du «Dollar troué»
ADIOS GRINGO
 Giuliano Gemma, Evelyn Stewart, Peter Gross
 Scope couleur

ROMANDIE 25 47 64

14.30, 20.15 16 ans
 Huitième semaine Parlé français
 Sur écran géant vistrarame 70 mm.
LE DOCTEUR JIVAGO
 Les billets réservés non retirés à 19.30 seront vendus.

City-Pully Tél. 28 69 69

20.30 18 ans
 Parlé français - En scope
 Un film du grand René Clément, palpitant, croustillant
LES FÉLINS
 Le couple explosif: Alain Delon, Jane Fonda
 Jusqu'à jeudi inclus

Corso-Renens Tél. 24 90 55

20.30 16 ans
 Français - Couleurs
LA PATROUILLE INFERNALE
 (Tony Curtis)

CERCLE OUVRIER LAUSANNOIS

Chauderon 5

Lausanne

Assemblée générale ordinaire

vendredi 17 février 1966, à 20 h. 30, salle N° 4 de la

MAISON DU PEUPLE



Devenez employé d'une entreprise de

TRANSPORTS PUBLICS

(tramways, trolleybus, autobus)

en posant votre candidature comme receveur-conducteur à la

Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

Age minimum d'admission: 18 ans.

Conditions d'engagement et formulaires d'inscription disponibles sur demande téléphonique au 25 02 60, Direction de la CGTE, 1211 Genève 8.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Grande-Bretagne: MÉCONTENTEMENT TRAVAILLISTE

Le mécontentement gronde au sein du groupe parlementaire travailliste à la suite de la reprise des bombardements aériens contre le Vietnam du Nord.

Une centaine de députés travaillistes, soit près du tiers du groupe de la majorité, se sont en effet, associés au télégramme de protestation adressé au président Johnson, lundi soir, une heure à peine après la reprise des raids aériens. La déception à la suite de « l'occasion manquée » des dernières 48 heures a été si vive parmi les parlementaires du Labour qu'ils ont obtenu la convocation d'une réunion extraordinaire de leur groupe, mardi soir aux Communes.

Le Gouvernement britannique ne sous-estime pas les nouveaux dangers qui peuvent résulter de la reprise des combats au Vietnam, a déclaré aux Communes Harold Wilson, en ajoutant : « Nous déplorons que la

trêve du Têt n'ait pas été utilisée pour créer les conditions nécessaires à un progrès vers la négociation. »

H. Wilson a annoncé qu'il avait créé avec M. Kossyguine un « délicat mécanisme pouvant conduire à la paix et qui n'a pas été détruit par les bombardements dans le nord et les meurtres dans le sud ».

Les déceptions causées par l'échec de la récente tentative de paix ne doivent pas conduire le Gouvernement britannique à prendre des mesures précipitées, à reviser sa politique ou à faire des déclarations dramatiques et sans effets, a déclaré H. Wilson, qui a donné l'assurance que le Gouvernement britannique usera de son influence pour empêcher une nouvelle escalade dans les hostilités. H. Wilson a rejeté une demande de plusieurs députés travaillistes d'un soutien britannique à l'appel de M. Thant, en faveur d'un arrêt unilatéral des bombardements aériens.

Espagne: Plus « papiste » que le pape...

L'avant-projet de loi sur la liberté religieuse a été rejeté par le Conseil des ministres espagnol, vendredi dernier, apprend-on mardi de très bonne source. La majorité antilibérale du cabinet, qui comprend notamment l'amiral Luis Carrero Blanco, ministre à la présidence du gouvernement, et Frederico Silva Munoz, ministre des Travaux publics, a imposé le renvoi du projet à un Comité de rédaction qui sera chargé de restreindre sensiblement l'exercice de la liberté religieuse des Eglises non-catholiques que la future loi devra réglementer, précise-t-on de même source.

Cette victoire de l'antilibéralisme qui s'inscrit dans un mouvement plus général, au sein du Gouvernement espagnol, est significative, d'autant plus que l'avant-projet avait déjà reçu l'approbation de l'épiscopat espagnol et du Vatican.

Varsovie: Divergences au sein du pacte

La récente conférence des Etats membres du Pacte de Varsovie a mis en relief les réserves de l'URSS, de la Pologne et de la RDA à l'égard des propositions du Gouvernement fédéral allemand tendant à normaliser les rapports de Bonn avec les pays socialistes, écrit le correspondant de « l'arba » dans la capitale polonaise.

Les membres du Pacte de Varsovie sont tombés d'accord sur le fait que l'établissement de relations diplomatiques sur le plan formel est moins important que la normalisation des

relations en ce qui concerne les aspects politiques proprement dits. D'une manière générale, écrit « l'arba » les participants à la conférence ont estimé que les pays socialistes devraient poser des conditions communes à Bonn. Mais les observateurs dans la capitale polonaise considéreraient que cette position de principe n'empêchera pas la Hongrie et la Bulgarie de poursuivre leurs négociations avec Bonn en vue de l'établissement de relations diplomatiques, à l'instar de la Roumanie, bien que cette attitude ait été considérée comme une « attitude de facilité ».

EN QUELQUES LIGNES

● MOSCOU. — Les spécialistes soviétiques ont procédé hier au lancement d'un nouveau satellite artificiel de la terre, « Cosmos 142 ».

● LONDRES. — Vingt-trois députés conservateurs ont accusé M. Kossyguine d'avoir cherché « d'une manière flagrante » à séparer la Grande-Bretagne de ses partenaires de l'Alliance atlantique, au cours de son discours prononcé jeudi dernier devant les deux Chambres du Parlement.

● BRUXELLES. — La Yougoslavie vient de demander la conclusion d'un accord commercial avec le Marché commun.

● ALEXANDRIA. — Une chatte d'un an, « Mirella », a parcouru près de cent kilomètres en dix jours pour retrouver ses maîtres qui l'avaient volontairement abandonnée dans la région d'Alexandria, au Piémont.

● LONDRES. — Les exportations rhodésiennes sont tombées de 143 millions de livres en 1965 à 80 millions de livres en 1966, à la suite de l'application des sanctions volontaires et elles devraient encore diminuer d'environ 30 millions de livres cette année, en vertu des sanctions obligatoires décrétées par l'ONU, a déclaré aux Communes G. Thomas, ministre d'Etat aux relations avec le Commonwealth.

● PHILADELPHIE (Pennsylvanie). — Un poème sur le Vietnam écrit par une fillette de 12 ans, Barbara Beidler, de Vero Beach (Floride) et publié par une revue religieuse, a entraîné l'annulation par le Département de la défense d'un abonnement à 13 000 exemplaires. Cette revue était diffusée dans les bases américaines, au cours d'instruction religieuse destinée aux enfants de 9 à 12 ans. Le Département de la défense qualifie ce poème, qui décrit les effets du napalm lancé sur un village nord-vietnamien, d'« article embarrassant au sujet du Vietnam »...

● WASHINGTON. — Une pétition a été envoyée par cinq mille savants américains au président Lyndon Johnson, lui demandant que les Etats-Unis ne soient pas les premiers à utiliser des armes biologiques et chimiques dans un conflit.

● BONN. — Harold Wilson, premier ministre britannique, est arrivé à Bonn, peu avant minuit, pour une visite officielle de trente-six heures, qui sera plus particulièrement consacrée à l'étude des possibilités d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

● LONDRES. — Les ajusteurs employés à la réalisation du projet britannique de sous-marins Polaris se sont mis en grève mardi pour une durée illimitée au chantier de Birkenhead en Ecosse. Des revendications de salaires sont à l'origine du mouvement.

● PARIS. — « Dès le second semestre de cette année, les forces aériennes stratégiques françaises disposeront de bombes nucléaires qu'il sera possible de larguer à très basse altitude grâce aux parachutes de freinage dont elles seront dotées », a déclaré le colonel Rhemter, chef d'état-major des forces aériennes stratégiques françaises.

● TOKYO. — « Les éléments anti-maoïstes au Tibet » oppriment les masses révolutionnaires (maoïstes) et ont établi la terreur blanche militaire dans la ville de Lhasa, affirment des affiches collées à Pékin par cinq organisations culturelles tibétaines maoïstes.

● BRUXELLES. — L'incendie qui a ravagé dimanche l'asile de vieillards d'Itterbeek, près de Bruxelles, a fait au total 17 morts. Plusieurs pensionnaires sont à l'hôpital.

● MEXICO. — Quatorze Etats de l'Amérique latine ont signé mardi soir dans la capitale mexicaine un accord transformant leurs pays en zone dénucléarisée, la première au monde en tant que zone habitée. Les signataires sont : la Bolivie, la Colombie, Costa Rica, le Chili, l'Equateur, le Salvador, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Mexique, Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

● ROME. — Le Sénat italien a confirmé, mardi soir, par 156 voix contre 114, la décision du gouvernement de centre-gauche de M. Aldo Moro, qui a estimé que sa démission ne serait pas opportune.

France: Le gaullisme a besoin d'aide

Deux candidats V^e République de l'Ariège n'ont pas hésité à envoyer une lettre circulaire aux médecins, dans laquelle, avec une impudence rare, ils sollicitent ceux-ci d'appuyer leur campagne électorale. Jugez-en vous-mêmes par la lecture d'un extrait de cet écrit :

« Sans méconnaître vos impératifs de clientèle et le souci que vous avez sans doute de rester le dispensateur de soins qui ne mêle pas la politique

à son travail, nous sommes sûrs qu'un mot de vous, même très discret, prononcé en notre faveur peut emporter l'adhésion d'un électoralat que nous avons déjà travaillé. Notre demande ne vise pas tant l'électorat éclairé que cette clientèle de gens simples avec qui vous êtes en contact tous les jours et qui dirige son vote plus par habitude ou entraînement collectif que par réflexion. Nous espérons ne

pas vous avoir choqué en vous faisant cette demande. Simplement nous estimons, dans le dur combat que nous menons, qu'aucune aide ne doit être négligée. »

Les « gens simples » sauront, nous le pensons, laisser ces « gros malins » à leurs occupations habituelles pour le plus grand bien de l'avenir de l'Ariège.

E. M.



Adenauer en voyage en Espagne

L'ancien chancelier fédéral allemand Konrad Adenauer est parti hier pour une tournée de cinq jours en Espagne et de quelques jours en France. Il rencontrera aussi bien le général Franco que le général de Gaulle pour des discussions politiques. Voici M. Adenauer à l'aéroport de Cologne-Bonn avant son départ pour l'Espagne.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Mardi matin, au Grand Conseil bernois, un député s'est inquiété au sujet de la circulation routière des poids lourds pendant la nuit. Aussi a-t-il déposé une interpellation traitant de l'interdiction de circuler la nuit.

Dans sa réponse, M. Bauder, conseiller d'Etat, a expliqué les raisons pour lesquelles des autorisations sont accordées pour le transport de nuit. Il a cité notamment le commerce de légumes. On s'est occupé ensuite d'un décret concernant les écoles aux écoles techniques cantonales. Ce décret prévoit l'augmentation de la taxe de l'écolage, et l'exonération pour les élèves qui sont au bénéfice d'une bourse cantonale. Il a été accepté à une grande majorité. Le Conseil s'est occupé longuement d'une motion déposée par un député socialiste demandant l'introduction rationnelle de la loi sur le travail. Cette motion a été acceptée par 68 voix contre 61. Ainsi, le Conseil exécutif est chargé de faire pleinement usage de la possibilité de délégation, en vue d'une mise en application rationnelle de la dite loi.

Un postulat demandant un allègement des charges fiscales des communes sièges de technicum a été refusé, tandis qu'un autre postulat demandant l'assainissement des conditions de logement dans les régions de montagne a été accepté. Le Conseil a accepté également un troisième postulat demandant la révision des traitements des maîtres des technicums. M. Tschumi, conseiller d'Etat, a déclaré qu'un projet de révision des salaires sera soumis aux députés au cours de la session de décembre prochain, et que l'entrée en vigueur des nouveaux traitements pourra être fixée au 1^{er} janvier 1968.

Mardi après midi, les députés ont voté des subventions pour quelque 19 millions de francs relevant de la Direction des travaux publics. Dans

cette somme est compris un montant de 4 111 000 francs nécessité par les dépassements de crédits causés par certains renchérissements. La majorité des subventions est destinée à la construction de routes et d'immeubles. Le Jura bénéficiera d'un montant de 1 388 000 francs pour couvrir les dépassements de crédits dans diverses constructions, notamment à Delémont (bâtiment administratif : 525 000 francs), à Porrentruy (Ecole normale de maîtresses ménagères : 315 000 francs).

On reparle ensuite de la route du Taubenloch, ou plutôt du projet de construction, M. Schneider, directeur des Travaux publics, déclare que les projets de construction d'une nouvelle route sont à l'étude, et que le tracé de cette artère pourra être choisi d'ici à la fin de l'année. Le Gouvernement bernois a retenu un projet de construction de route qui permettra un trafic à sens unique. En effet, l'ancienne route, c'est-à-dire la route actuelle, sera élargie, mais ceci après la fin des travaux nécessités par la construction de la nouvelle artère, de sorte que la circulation ne sera pas entravée par les travaux.

La discussion porte ensuite sur un décret concernant le service dentaire scolaire, selon lequel le gouvernement désire introduire un brosseur des dents des élèves des écoles cantonales au moyen d'une solution de fluor. Plusieurs orateurs s'expriment à ce sujet, et l'un d'eux, partisan du décret, donne pour ainsi dire une leçon de brosseur de dents. Trois députés sont inscrits pour le débat d'entrée en matière.

Moté en marge

Trafic routier

Les motions suivantes ont été déposées :

Que pensent-ils des femmes suisses ?

Nos compatriotes du beau sexe, jugées dans cette série d'articles par des étrangers de diverses nationalités établis en Suisse, passent aujourd'hui sous l'œil critique (mais très aimable et plein de subtilité) d'un étudiant ruandais :

— Depuis combien de temps êtes-vous en Suisse ?

— Depuis deux ans.

— Et que pensez-vous des femmes suisses ?

— Elles sont très différentes des femmes africaines...

— Mais encore ? Quelles qualités leur trouvez-vous ?

— Je ne peux pas parler de qualités ou de défauts propres aux Suissesses. Mais je dirai que l'Occidentale est hardie ; elle ose. La femme, dans les pays sous-développés est encore confinée, elle n'a pas encore acquis tous ses droits.

— Et quels défauts ?

— L'Occidentale est un peu superficielle. Pas uniquement la femme d'ailleurs...

— Quelle opinion avez-vous de la morale des femmes de chez nous ?

— Si l'Occidentale a conquis ses droits, elle en a aussi perdu un certain nombre en acquérant sa liberté. Ce n'est pas par la mini-jupe qu'on marque sa liberté...

— Trouvez-vous normal que la femme suisse n'ait pas le droit de vote ?

— Non. C'est injuste. Dans les pays nouvellement indépendants, elle l'ont. Je ne pense pas que la femme suisse puisse changer les structures politiques du pays, mais si la Suisse décidait d'entrer dans l'OTAN, par exemple, ou prenait d'autres décisions de cette portée, la femme devrait avoir son mot à dire.

— Comment vous imaginiez-vous la femme suisse, ou occidentale, avant de la côtoyer, de la connaître ?

— Je ne l'imaginai pas de façon particulière. Les Européennes, chez

nous, les Blancs en général, sont ou bien du genre paternaliste, ou alors des amis. Dans ce dernier cas, nous les regardons comme des congénères. En Afrique, nous regardons les Européennes parce qu'elles sont différentes, tout comme on me regarderait ici si je portais le costume national ruandais ! Mais si elles s'incorporent à la vie locale, nous les considérons comme pareilles à nous.

— Quelle impression vous a laissée la première Suisse que vous avez rencontrée ?

— J'ai connu une Suisse chez moi. Elle était très bien ; aimable. Pas parce qu'elle était Suisse !

— Epouseriez-vous une Suisse ?

— Actuellement, non. Je tiens à retourner chez moi. Si je ramenaient chez moi une femme occidentale, les gens n'auraient plus confiance en moi. Ils diraient que j'ai trahi, que j'ai cherché par ce moyen à accéder à une classe supérieure à la leur. Ici aussi, en Suisse, on me critiquerait. Il ne s'agit pas d'une question de couleur, mais d'un peu plus de culture et, surtout d'une question de temps d'époux. M.-H. K.